

MÉTÉOROLOGIE

Couvert avec quelques éclaircies et possibilités d'averses

Maximum: 75

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTREAL

FÊTE DU JOUR

Saint Vincent de Paul

Les librairies

F. PILON INC.

Papeteries - Dactylographes

Accessoires de bureau

Ottawa retarde l'extradition de Rivard

M. Cardin annonce que la présence du détenu sera peut-être nécessaire dans l'affaire du vol d'or et au procès de Denis

L'OPPOSITION :

Une enquête approfondie doit précéder l'extradition

A la joie non dissimulée qui a accueilli dans les milieux politiques fédéraux, l'annonce de la capture de Lucien Rivard, a succédé une réaction assez généralisée qui laisse prévoir que le présumé trafiquant de narcotiques sera de nouveau au centre d'un débat politique sur la colline parlementaire. Alors que le gouvernement Pearson manifeste son intention d'extrader Lucien Rivard aux Etats-Unis dans les plus brefs délais, les partis de l'opposition réclament du gouvernement Pearson qu'il profite de la présence "surveillée" de Rivard au Canada pour étudier en profondeur l'influence du monde interlope sur le gouvernement et l'étendue de la corruption politique à l'intérieur du gouvernement. En somme, il ne s'agit pas de savoir si Rivard sera ou non extradé, mais quand il le sera.

De façon générale, la première réaction des porte-parole des différents partis fédéraux a été de se réjouir et de féliciter les corps policiers qui ont participé à l'arrestation de Rivard vendredi dernier, en particulier la Gendarmerie royale et la Sûreté de Montréal. Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, un ancien ministre conservateur, M. Alvin Hamilton, et le premier ministre Pearson sont du nombre.

"Excellente nouvelle", s'est écrié le premier ministre en apprenant la chose vendredi soir, durant un très court arrêt à l'aéroport d'Halifax. Il s'apprêtait alors à monter dans un hélicoptère qui devait l'amener à Antigonish, (N.E.), où il a présidé hier à l'inauguration officielle d'une bibliothèque à l'université de Saint-François-Xavier.

Ayant obtenu confirmation de la nouvelle, il a déclaré à l'air ravi: "Je félicite les corps policiers qui ont participé à l'arrestation. La justice pourra désormais suivre son cours." Puis, en badinant, il a dit au sénateur Connelley, qui l'accompagnait: "Nouvelle confirmée. Convoquez des élections!"

De son côté, le nouveau ministre fédéral de la justice, M. Lucien Cardin, a déclaré samedi que le gouvernement ne perdra pas de temps dans la préparation de l'extradition de Rivard aux Etats-Unis où il doit comparaître devant un Grand Jury, au Texas. Il a indiqué qu'une action en ce sens sera lancée dès le début de la présente semaine.

Au cours d'une entrevue téléphonique, alors qu'il passait le week-end dans sa famille, à

Voir page 2: L'opposition

Enquête sur le survol du centre nucléaire secret français par un avion de reconnaissance américain

PARIS — Une enquête au niveau élevé a été ouverte par les autorités françaises sur le survol de la zone interdite de l'usine nucléaire de Pierrelatte par un avion militaire américain FR-101 de "reconnaissance", qui a été intercepté vendredi par des chasseurs français et invité, sous escorte, à regagner sa base d'origine située en Allemagne.

A l'issue de l'enquête, un communiqué doit être publié au sujet de cet incident jusqu'à présent sans précédent. Les services de sécurité du commissariat à l'énergie atomique de Pierrelatte ont confirmé les circonstances de l'incident. L'usine de Pierrelatte doit fournir à la France l'uranium enrichi nécessaire à la fabrication de la Bombe "H" et est, en conséquence, zone interdite.

L'interception de l'avion américain a eu lieu dans la journée de vendredi et non samedi matin comme indiqué précédemment.



Encadré d'une cohorte de policiers, l'évadé le plus célèbre de nos annales judiciaires, Lucien Rivard, s'est présenté au Palais de Justice samedi matin pour apprendre qu'il ne serait pas accusé d'évasion...

Sommet fédéral-provincial à Ottawa

sécurité sociale et assurance-santé à l'ordre du jour

OTTAWA. — Les premiers ministres et les délégations des provinces ont commencé hier soir à arriver à Ottawa où ils participeront à la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvre aujourd'hui. Les huit points à l'ordre du jour permettent de prévoir des discussions animées. Du point de vue d'Ottawa, les deux questions majeures seront le projet d'intégration de tous les programmes nationaux de sécurité sociale et le programme de guerre à la pauvreté dont M. Pearson a esquissé les grandes lignes au printemps. Une troisième question majeure, c'est celle d'un éventuel régime national d'assurance-santé.

Le premier ministre du Canada fera le discours inaugural dans le salon 200 du pavillon ouest des édifices du parlement. Les premiers ministres des provinces seront invités à préciser leurs positions respectives, et les travaux se feront ensuite en comités. Il y aura quelques réunions plénières.

La plupart des provinces arrivent à la conférence avec des priorités qui leur sont propres. Ainsi, sept provinces se figureront contre le fédéral au sujet de la juridiction sur les gisements miniers sous-marins. Les provinces maritimes, particulièrement la Nouvelle-Ecosse et l'Île-du-Prince-Edouard, réclameront une plus grande part de subventions fédérales à l'enseignement supérieur.

En vertu du régime actuel, l'Ottawa verse \$2 par habitant aux provinces. La Nouvelle-Ecosse pour sa part estime que ce régime la défavorise puisqu'elle a plus d'étudiants universitaires par rapport à sa population que toute autre province. Ainsi l'Ontario se trouve à recevoir \$322 par étudiant et la Nouvelle-Ecosse \$201.

Le Québec sera pragmatique au cours de la conférence

Par Gérard ALARIE
de la Presse Canadienne

QUEBEC. — Les quelque 50 ministres et hauts fonctionnaires québécois qui participeront cette semaine à la conférence fédérale-provinciale ont choisi d'aborder l'étude des questions qui sont soumises à la conférence "selon l'approche pratique". On interrogeait M. Jean Lesage, premier ministre québécois, sur ce qui caractériserait l'attitude de la délégation québécoise à la conférence, délégation qui ne comprend pas moins de neuf ministres.

Il a répondu: "C'est l'attitude pratique", faisant allusion à une déclaration qu'il avait faite antérieurement, utilisant les mêmes termes, pour expliquer le règlement de la question du transfert de juridiction sur les Esquimaux du Nouveau-Québec.

"La seule attitude qui est permise, a ajouté le premier

ministre, c'est celle qui fait voir les choses dans une perspective réaliste et pratique, et c'est l'attitude que nous avons avant cette conférence", qualifiée d'autre part à Québec d'"extrêmement importante".

M. Lesage a noté dans une interview que la sécurité sociale est le principal sujet inscrit à l'ordre du jour de la conférence, soulignant que ce sujet "concerne tous les citoyens et les affecte dans leur vie quotidienne".

Il est acquis que le Québec ne participera pas à un régime fédéral d'assurance-santé. Un comité d'experts a été créé au printemps pour recueillir toute documentation pertinente et faire étude sur l'établissement au Québec d'un régime québécois d'assurance-santé. Ce comité doit faire rapport l'an prochain à un comité de la législature, qui préparera un projet de loi établissant dans la province un régime d'assurance-santé, régime qui, selon certains observateurs, entrerait en vigueur en 1967.

Toutefois, une coopération est requise entre Québec et l'Ottawa quant aux régimes éventuels d'assurance-santé, coopération qui, vraisemblablement, prendra le caractère qu'elle a eue quand il s'est agi du régime de rentes. Québec et l'Ottawa ont chacun un régime universel de rentes, qui est identique, et on sait que dans l'établissement de son régime, le gouvernement fédéral a incorporé dans son projet de loi des dispositions qu'avait arrêtées le comité d'experts québécois.

D'autre part, une entente intervenue entre des provinces

et les Maritimes seront également d'accord pour réclamer un abatement complet de l'impôt sur le revenu des sociétés d'utilité publique. Enfin le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, n'a pas écarté la possibilité de profiter de la conférence pour discuter avec MM. Pearson et Lesage des négociations au sujet des chutes Churchill.

La délégation de l'Ontario insistera surtout sur les problèmes de développement économique. Le premier ministre Roberts réclamera que le programme fédéral de guerre à la pauvreté prévienne l'expansion économique générale et ne soit pas uniquement un programme de sécurité sociale. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett s'est prononcé dans le même sens. Il a également annoncé avant de quitter Victoria qu'il fera la lutte aux "centralisateurs".

Le projet dont M. Foy a révélé le contenu prévoyait notamment:

- la gratuité des soins médicaux pour tous;
- la gratuité des soins dentaires jusqu'à l'âge de 18 ans;
- la gratuité des soins psychiatriques;
- la gratuité des produits pharmaceutiques inscrits sur une liste officielle;
- la gratuité de "services divers" tels les coûts de

politique qui tend à devenir générale. "Notre gouvernement a déclaré, et il est prêt à le confirmer, que les accords de Genève de 1954 et eux seuls, constituaient la base pour une normalisation", a ajouté M. Kossyguine.

Le gouvernement soviétique, a-t-il précisé, soutient entièrement les "quatre points" exposés le 2 avril dernier par le premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van Dong, en tant que conditions pour un règlement au Vietnam.

"Ces quatre points" exigent notamment l'évacuation complète des troupes américaines du Sud-Vietnam).

MOSCOU — Dans la partie de son discours consacrée aux affaires intérieures, M. Kossyguine a vertement critiqué les "gens affarés" qui, en URSS, tiennent encore la sphère des services à la population et les biens de consommation pour des questions secondaires.

Il a également dénoncé la survivance, chez certains, de "l'esprit de parade et d'auto-satisfaction" hérité de l'époque Khrouchtchevienne.

Outre le discours de M. Kossyguine, la télévision soviétique a retransmis les discours de M. Anastase Mikoyan à Tallin (Estonie) et de M. Michel Soulov à Vilnius (Lituanie).

Tous deux ont souligné le caractère illusoire des espoirs d'un "rétablissement du capitalisme" dans les républiques baltes.

Voir page 2: Vietnam

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Tandis qu'on s'attendait, hier soir, à l'annonce imminente de l'extradition de Lucien Rivard, retrouvé vendredi à la suite d'une opération policière digne des meilleurs films du genre, le ministre fédéral de la justice, M. Cardin, rentré d'urgence dans la capitale, annonçait que le gouvernement avait décidé d'attendre quelques jours avant de prendre une décision à ce sujet. Les agents de l'immigration américaine continuent donc d'attendre, à Montréal, qu'on leur remette le "témoin" qu'ils sont chargés de conduire dans leur pays.

Le ministre a notamment invoqué, pour expliquer sa décision d'attendre quelques jours "au moins", le procès dont fera incessamment l'objet l'avocat Denis accusé d'avoir offert un pot-de-vin de \$20,000 à Pierre Lamontagne pour que ce dernier ne s'oppose pas à la libération sous caution de Rivard en instance d'extradition. Selon M. Cardin, le défenseur de Denis (dont on sait qu'il plaidera "non-coupable", le 29 juillet) pourrait vouloir citer Rivard à la barre.

M. Cardin n'a pas manqué de faire allusion également à l'affaire du vol d'or dans le Nord de l'Ontario dont il est question ci-contre. Deux témoins recherchés au sujet de cette affaire ont en effet été

arrêtés vendredi en même temps que Lucien Rivard. Ce n'est là, bien sûr, que quelques raisons du sursis accordé à Rivard qui, quant à lui, préférerait assurément être jugé par la justice du Québec et gagner ainsi du temps. Son avocat, en effet, s'est montré surpris samedi quand le ministère public du Québec a fait savoir qu'il retirait les plaintes en instance contre l'évadé de Bordeaux. Rivard était, depuis son évadition, sous le coup d'une accusation à ce titre et d'une autre résultant du vol de la voiture d'un citoyen nommé Bourgeois. C'est dans le véhicule de M. Bourgeois, en effet, que Lucien Rivard et son compagne d'évasion s'étaient éloignés de la prison de Bordeaux un certain soir de mars dernier.

Hier encore, l'avocat Pierre Lamontagne, qui représente les intérêts de la justice américaine, espérait que l'extradition de Rivard serait décidée dans les meilleurs délais pour que puisse se poursuivre, au Texas, l'instruction d'une affaire de trafic de narcotiques à laquelle serait mêlé le repris de justice.

D'un point de vue strictement juridique, il faut que deux mandats soient émis avant que les agents américains puissent prendre livraison de Lucien Rivard. L'un doit être signé par le président des Etats-Unis et son secrétaire d'Etat. Un autre doit être émis par le ministre fédéral de la justice, autorisant les dirigeants de la maison d'arrêt à remettre leur prisonnier aux fonctionnaires américains.

Les événements se succèdent. Depuis la nouvelle de l'arrestation de Lucien Rivard, vendredi soir, les événements se sont succédés rapidement mais de façon un peu confuse. Lorsque l'homme le plus recherché du pays est arrivé au siège de la Sûreté du Québec, sous bonne garde, une foule de journalistes l'attendaient. Mais ce sont surtout les photographes qui ont pu faire un travail fructueux. Les rédacteurs ont dû se contenter d'une déclaration où il était question des efforts combinés et fructueux des trois forces de police (la gendarmerie, la Sûreté et la police municipale) qui avait amené à l'arrestation de Rivard et de deux comparses dans une maisonnette en bordure du lac Saint-Louis, à Woodlands, précisément.

Durant ces événements, la femme de Rivard est arrivée elle-même sur les lieux dans l'espoir de rencontrer son mari. Elle a cependant dû rentrer

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec



Me Pierre LAMONTAGNE

Rapport entre un vol d'or et la capture

SAULT-STE-MARIE — La police ontarienne relie le vol de \$164,000 en lingots d'or, commis le mois dernier dans le nord de l'Ontario, à la capture de Lucien Rivard.

En effet, l'inspecteur James McBride, de la police provinciale de l'Ontario, qui enquête au sujet de ce vol, a pris part à l'arrestation de Rivard, action confirmée au quartier général de la police à Toronto.

Une information fournie au procureur général de l'Ontario, M. Wishart, par le commissaire Eric Silk, relie aussi l'arrestation au vol de lingots d'or commis à Larder Lake, près de Kirkland Lake. Mais les autorités policières ontariennes refusent de préciser davantage quoique le Toronto Star ait publié samedi que l'inspecteur McBride recherchait Sébastien Boucher et Fred Cadieux qui étaient en compagnie de Rivard lors de son arrestation.

Vote de grève des postiers de Montréal

Loin de mettre fin à l'effervescence qui s'était manifestée depuis le début de la semaine chez les employés montréalais du ministère des postes, les augmentations de salaires annoncées vendredi par Ottawa ne semblent avoir jeté de l'huile sur le feu, si l'on en juge par les réactions des dirigeants locaux de l'Association des facteurs et de l'Association des employés des postes qui groupent quelque 4,000 membres.

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Assurance-santé: un projet est rendu public mais Ottawa ne tiendrait qu'au principe

OTTAWA — Un député libéral membre d'un comité de 12 députés libéraux chargé d'étudier un projet d'assurance-santé, a révélé vendredi au cours d'une entrevue les conclusions de ce comité qui, selon lui, ont été approuvées par le cabinet fédéral à sa séance du 30 juin. M. Walter Foy, député de Lambton ouest, a laissé entendre que ce projet sera soumis à la conférence

ministérielle qui s'ouvre aujourd'hui, mais selon d'autres sources, le gouvernement fédéral s'en tiendrait pour le moment à des déclarations de principe au sujet d'un éventuel régime d'assurance-santé et ne s'engagerait dans aucune proposition précise.

Le projet dont M. Foy a révélé le contenu prévoyait notamment:

- la gratuité des soins médicaux pour tous;
- la gratuité des soins dentaires jusqu'à l'âge de 18 ans;
- la gratuité des soins psychiatriques;
- la gratuité des produits pharmaceutiques inscrits sur une liste officielle;
- la gratuité de "services divers" tels les coûts de

politique qui tend à devenir générale. "Notre gouvernement a déclaré, et il est prêt à le confirmer, que les accords de Genève de 1954 et eux seuls, constituaient la base pour une normalisation", a ajouté M. Kossyguine.

Le gouvernement soviétique, a-t-il précisé, soutient entièrement les "quatre points" exposés le 2 avril dernier par le premier ministre nord-vietnamien, M. Pham Van Dong, en tant que conditions pour un règlement au Vietnam.

"Ces quatre points" exigent notamment l'évacuation complète des troupes américaines du Sud-Vietnam).

MOSCOU — Dans la partie de son discours consacrée aux affaires intérieures, M. Kossyguine a vertement critiqué les "gens affarés" qui, en URSS, tiennent encore la sphère des services à la population et les biens de consommation pour des questions secondaires.

Il a également dénoncé la survivance, chez certains, de "l'esprit de parade et d'auto-satisfaction" hérité de l'époque Khrouchtchevienne.

Outre le discours de M. Kossyguine, la télévision soviétique a retransmis les discours de M. Anastase Mikoyan à Tallin (Estonie) et de M. Michel Soulov à Vilnius (Lituanie).

Tous deux ont souligné le caractère illusoire des espoirs d'un "rétablissement du capitalisme" dans les républiques baltes.

Voir page 2: Vietnam

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: Assurance

Voir page 2: Sécurité

Voir page 2: Postiers

Voir page 2: L'opposition

Voir page 2: Le Québec

Voir page 2: L'extradition

Voir page 2: Postiers

Effectifs

(Suite de la première page)

regagné Saigon tard dimanche soir. De son côté, M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des États-Unis, a décidé de quitter le groupe du secrétaire à la Défense pour visiter les installations portuaires en construction dans la baie de Cam-Ranh.

Le détachement sud-vietnamien qui a reconquis le contrôle de la route 19, a rebâti deux ponts qui avaient été détruits par les Vietcongs. Un troisième pont était presque réparé dans la journée de dimanche.

Cette région avait été bombardée samedi par huit bombardiers B-52 venus de Guam. Les soldats, en avançant dans la jungle bombardée, ont vu des emplacements désertés qui avaient abrité des mortiers vietcongs, mais, en revanche, ils n'ont vu aucun Vietcong ni même signe de blessés vietcongs.

La route 19, longue de 120 milles, serpente à travers la montagne près de An Khe. En 1964, deux régiments vietnamiens avaient complètement annihilé un détachement français qui essayait d'ouvrir la route.

Depuis janvier, les Vietcongs avaient monté des embuscades et des attaques violentes dans cette région.

Le long des côtes, un détachement de fusiliers-marins américains, appuyé par des avions et de l'artillerie, a tué au cours d'un violent combat samedi, 11 Vietcongs. Les pertes américaines ont été légères.

Les raids aériens au-dessus du Nord-Vietnam se poursuivent toujours. Une piste d'atterrissage communiste a été attaquée par cinq appareils américains qui avaient décollé du porte-avions Coral Sea.

Ce terrain d'atterrissage, à 75 milles au sud de Hanoi, a été lourdement touché.

Les appareils qui ont participé aux nombreux raids de la journée ont été la cible d'un feu anti-aérien nourri, mais tous les appareils sont retournés à leur base, sans apercevoir d'avions ennemis.

Vietnam

(Suite de la première page)

M. Sosslov a particulièrement souligné dans son discours la nécessité de l'unité et de "l'action commune" entre l'URSS, les pays socialistes et les "forces pacifiques".

AIDE CHINOISE

Après l'URSS, la Chine populaire vient en aide économique et militaire supplémentaire au Nord-Vietnam.

Les entretiens qui se sont déroulés à l'occasion du séjour à Pékin d'une délégation gouvernementale nord-vietnamienne conduite par M. Le Thanh Ngi, vice-président du conseil, ont abouti à la signature d'un accord d'assistance économique et technique, annonce un communiqué publié dimanche à Pékin.

La Chine s'est engagée notamment à fournir au Nord-Vietnam une aide gratuite "sous forme d'équipements et d'installations entières destinées à la défense nationale et aux divers secteurs de l'économie nord-vietnamienne".

Enfin, les savants soviétiques de l'Institut de recherches atomiques de Douboï ont lancé un appel à leurs collègues américains leur demandant d'exiger l'arrêt immédiat de l'agression au Vietnam, annonce l'agence Tass.

"Les savants de Douboï, souligne l'appel, veulent que la voix de la raison et de la conscience soit entendue pour que la paix règne sur la terre".

L'expansif

(Suite de la page quatre)

vouer à jouer les agitateurs paramilitaires, à faire de l'A.I.N., devenue A.N.P., une tumultueuse milice, les F.T.P. de la nouvelle Algérie.

On le voit au contraire s'enfermer dans un bureau, s'enfermer d'officiers plus techniciens qu'idéologues et bâtir une armée qui déconcerte assez peu les observateurs militaires occidentaux. Lui qui, en 1962, ne parlait que de "soldats militants" a organisé une armée presque classique; et lui qui assurait en 1963 que la révolution algérienne ne pouvait survivre qu'en débordant des frontières, se voit maintenant contraint d'affirmer que pour les Algériens rien n'est intéressant que l'Algérie.

Longtemps tenu pour "gauchiste" et "activiste" révolutionnaire, on l'entend répéter de jour en jour que son pays fera "la politique de ses moyens". Tout fait prévoir en effet qu'autant que le style le rythme de la révolution va changer, que sur la voie qui monte vers le socialisme, pour éviter de "caler", il va passer à la vitesse inférieure. Ainsi l'homme à la gabardine, qui paraissait devoir être le champion du romantisme révolutionnaire, fait-il de plus en plus figure d'homme de dossiers, de chiffres et de faits. Au premier monte à la tribune succède un maquisard devenu homme de bureau.

Et à l'homme qui faisait ressembler la révolution algérienne sur des centaines de pilotes, de la Havane à Pékin, de Paris à Conakry, succède celui qui, pour mieux rassembler ses forces, la fait rentrer dans son lit.

Pour l'Algérie, c'est la fin d'une adolescence. Il reste au chef d'état-major à démontrer que ce qui commence n'est pas le service militaire, mais une maturité.

Prochain article:

ANATOMIE D'UNE ARMÉE (Le Monde)

Assurance

(Suite de la première page)

transport par ambulance ou des soins optométriques. Une des recommandations interdirait la fusion du régime gouvernemental d'assurance-santé avec tout régime privé, qu'il soit ou non à caractère lucratif, ce qui, selon M. Foy, amènerait nécessairement la disparition des régimes existants.

Selon M. Foy, le régime coûterait \$190, par année au contribuable moyen et entrerait en vigueur en 1967.

Deux provinces ont déjà un programme d'assurance médicale en vigueur; deux autres ont déjà adopté une loi qui n'a cependant pas été mise en vigueur jusqu'à présent; quatre autres provinces se livrent actuellement à une étude approfondie de la question tandis que deux autres (le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard) semblent attendre ce que donnera le rapport de la commission d'enquête Hall sur les soins médicaux.

Le gouvernement fédéral est demeuré très discret depuis qu'il a été saisi des recommandations de la commission royale du juge Emmett Hall, de la Cour suprême du Canada au sujet d'un programme d'assurance médicale universel et obligatoire financé par l'État.

À l'exception de la Saskatchewan — qui possédait déjà son propre plan d'assurance-médicale obligatoire financé par l'État avant même que le rapport Hall soit produit — aucune des autres provinces n'a jusqu'ici fait preuve de hâte à se plonger dans l'assurance médicale obligatoire.

En Alberta — où le programme est maintenant en vigueur — et en Colombie-Britannique et en Ontario — où ils n'existent encore que sur papier — l'assurance médicale est facultative. Le Québec, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et Terre-Neuve étudient la question.

Mais si le régime fédéral était obligatoire, une province riche, l'Alberta, y fera obstacle.

Le Dr J. Donovan Ross, ministre de la Santé de cette province, a déclaré que son gouvernement considère que le Canada ne peut se permettre présentement d'adopter un système coercitif en vertu duquel tous les citoyens seraient automatiquement protégés.

Le Dr Ross a formulé l'espoir de sa province que la faculté d'option pour les provinces s'étendra à l'assurance des soins médicaux, ce qui permettra à sa province de faire cause à part et d'accepter des prestations fédérales à verser à sa propre caisse.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a également déclaré qu'il s'opposait à un régime obligatoire. Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a dit qu'un régime national est un phénomène social inévitable.

Postiers

(Suite de la première page)

M. W. L. Houle, président local de l'Association des employés des postes a annoncé hier qu'un vote de grève sera pris demain au cours de deux assemblées. L'organisme comprend environ 2,500 employés du service intérieur.

Quant aux 1,500 facteurs montréalais on se souvient qu'ils ont voté en faveur de la grève lundi dernier.

De toute façon, c'est mercredi qu'une décision finale sera prise à Montréal lors d'une assemblée conjointe des deux organismes, facteurs et commis. Le président local de l'Association des facteurs, M. Roger Decarie a déclaré hier soir que l'annonce des augmentations par le gouvernement fédéral a été loin de calmer ses membres.

Nous demandons une augmentation de salaire minimum de \$600 par année et le ministre du Revenu, M. Benson, n'a annoncé que des augmentations respectives de \$360 et \$300 aux commis et aux facteurs, a-t-il rappelé en qualifiant cette décision de "ridicule".

Ailleurs dans le pays

Par ailleurs, des protestations ont fusa dans plusieurs villes du pays au sujet des augmentations annoncées, notamment à Toronto, Vancouver et Victoria.

La réaction officielle des organismes nationaux ne sera pas connue avant demain cependant alors que les dirigeants de l'Association des employés des postes, de la Fraternité des postiers et de la Fédération des commis de poste des chemins de fer se réuniront à Ottawa. Les trois organismes sont affiliés au Conseil du Travail du Canada.

Il semble que l'accord ne soit pas parvenu à ce moment-ci entre les organisations nationales et locales, du moins chez les facteurs. Nous leur avons demandé vendredi après l'annonce des augmentations de tenir une réunion dans le plus bref délai possible et malgré tout, ils attendent à mardi, a commenté hier M. Decarie.

À Vancouver hier une assemblée des postiers de la région s'est prononcée en faveur d'une grève dans les grandes villes du pays. On n'a cependant pas fixé le moment de la grève mais un porte-parole a déclaré que les employés de Vancouver ainsi que ceux de Montréal et de quelques autres villes importantes se mettraient en grève au cours de la semaine, peut-être mercredi.

Poisson pêché

HALIFAX — Les pêcheurs des provinces maritimes ont pris au total 109,400,000 livres de poisson en juin, soit 14,000,000 livres de plus que la moyenne de juin au cours des trois années précédentes.

Le Québec

(Suite de la première page)

sur la transférabilité et la surveillance des revenus de retraite privés va opposer, lors de la conférence, le gouvernement québécois au gouvernement fédéral.

Loi inutile

Cette entente est intervenue jusqu'ici entre le Québec et l'Ontario et il est généralement reconnu à Québec qu'elle s'étendra éventuellement à toutes les autres provinces quand elles seront prêtes à légiférer sur les régimes de retraite privés.

Le gouvernement fédéral a fait connaître son intention de légiférer en cette matière "comme pour mettre un chapeau", a dit un haut fonctionnaire québécois, aux lois provinciales correspondantes.

Le Québec estime que cette législation à venir du gouvernement fédéral est "inutile" et c'est pourquoi il demande que soit inscrite à l'ordre du jour de la conférence la question de la législation visant les régimes de retraite privés.

Cette demande du Québec, d'ailleurs agréée, permettra à la délégation que pilotera M. Jean Lesage de signifier l'opposition du Québec au projet de loi fédéral. Québec demandera simplement de le retirer.

Les banques

Selon, d'autre part, des déclarations faites à Québec, il y a quelques semaines, on pouvait prévoir que la conférence fédérale provinciale allait faire du tapage autour du projet de gouvernement fédéral, déjà examiné par un comité des Communes d'amender la loi des banques. M. Eric Kierans, ministre du Revenu et membre de la délégation permanente du Québec à la conférence, a dit en Chambre, au mois de mai, que ce projet de loi fédéral allait fournir la matière d'une bataille formidable à la conférence. Toutefois, M. Jean Lesage a révélé dans une interview, répondant à un journaliste qui voulait savoir pourquoi cette question n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la conférence, "qu'elle a déjà été discutée".

Il a ajouté qu'il en avait été question entre lui et M. Walter Gordon à Montréal, le 8 mai dernier, lors d'un entretien qui reste fameux et qui a eu lieu entre les premiers ministres canadiens et québécois, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre québécois de l'Éducation, M. Walter Gordon et M. Guy Favreau, alors ministre fédéral de la Justice.

Vous constatez maintenant que nous avons abordé une foule de choses à cet entretien le 8 mai", a commenté M. Lesage qui avait antérieurement annoncé que le transfert de la juridiction sur les Esquimaux du Nord québécois avait également été réglé durant cet entretien.

La question des droits miniers, sous-marins, inscrite à l'ordre du jour, range du côté du Québec, selon une déclaration de M. Lesage, sept autres provinces contre le gouvernement fédéral. On sait que le Québec est actuellement en dispute avec Ottawa concernant un permis d'exploration minière dans le golfe Saint-Laurent, permis accordé par le gouvernement fédéral à la société Pan-American, de Calgary. Le Québec a accordé des droits identiques d'exploration, au même endroit, à l'Hydro-Québec.

Réadaptation

Une initiative du Québec a fait inscrire un autre sujet à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale qui est la réadaptation des prisonniers.

Interrogé là-dessus, M. Claude Wagner, ministre québécois de la Justice, a déclaré que "toute lutte intelligente contre le crime organisé suppose la réadaptation des prisonniers".

On apprend, par ailleurs, à Québec, qu'à l'article de la lutte contre le crime organisé et de la réadaptation des prisonniers, le Québec avertira Ottawa qu'il s'agit de juridiction mixte entre les provinces et le gouvernement fédéral et que tout programme de lutte contre le crime organisé, dans l'optique du Québec, doit, au préalable, comprendre une consultation avec les provinces.

L'extradition

(Suite de la première page)

chez elle sans avoir pu lui parler. Ce n'est que samedi matin, au moment de la comparution, que Mme Rivard a pu rencontrer son mari pendant quelques minutes.

La comparution a été brève. Elle a surtout donné lieu au retrait, par le ministère public, représentant la justice québécoise, des plaintes portées contre Rivard, plaintes portant, il est vrai, sur des délits mineurs. En attendant le procureur de la couronne retirer ses plaintes et le juge accéder à cette requête, l'avocat de Rivard n'a pas caché sa déception. L'instruction de ces causes, en effet, aurait permis à son client de gagner du temps en retardant d'autant sa comparution devant la justice américaine.

Les observateurs n'ont pas manqué de manifester un certain étonnement eux-mêmes, en apprenant hier soir la décision du ministère de la Justice de surseoir de quelques jours, au moins, à l'extradition de Lucien Rivard. À l'annonce du retrait par la justice québécoise des plaintes pendantes, on avait pu croire, en effet, que la prochaine action de la justice canadienne consisterait à remettre le suspect à la justice américaine.

On ne connaissait pas encore, au moment d'aller sous presse hier soir, les réactions de l'avocat Pierre Lamontagne à la suite de ce dernier délai.

L'opposition

(Suite de la première page)

Sorel, M. Cardin a dit qu'il espérait être en mesure de prendre une décision à ce sujet au début de la semaine. Il a confirmé que le retrait des deux accusations portées contre Rivard concernant son évasion de Bordeaux vise à hâter l'extradition du célèbre prisonnier.

M. Cardin a cependant ajouté que des fonctionnaires de son ministère doivent s'assurer que rien ne justifie plus la présence de Rivard au Canada avant de compléter les procédures d'extradition. Parmi les questions à examiner à cet égard, il a mentionné la suivante: Rivard sera-t-il appelé à témoigner en Cour dans le procès qui vient d'être intenté contre Me Raymond Denis à la suite de la publication du rapport Dorion?

Une couverture

À Lake Waskesiu (Sask.), où il est en vacances, le leader conservateur a affirmé que la hâte du gouvernement à extraditer Lucien Rivard "à toute les apparences d'une couverture".

M. Diefenbaker a déclaré, au cours d'une entrevue téléphonique, que Rivard devrait normalement comparaître devant les tribunaux canadiens pour répondre des offenses qu'il a commises au Canada avant d'être remis à la justice américaine.

Le retrait des deux accusations relatives à son évasion de la prison de Bordeaux constitue, selon lui, "un autre chapitre dans toute la série d'événements malheureux qui ont abouti à l'enquête Dorion. Ce dernier geste s'inscrit certainement dans l'ensemble du tableau... qui n'aurait jamais été dévoilé sans les efforts de l'opposition".

On sait que c'est le député conservateur Erik Nielsen qui a révélé en Chambre toute l'affaire et a été à l'origine de l'enquête du juge Frederic Dorion. "Pour aucune considération, a continué M. Diefenbaker, le gouvernement ne devrait fuir ses responsabilités qui consistent à voir à ce que tous les faits relatifs à l'évasion de Rivard de la prison de Bordeaux soient révélés".

Notant qu'il n'est pas possible de deviner quelles autres révélations Rivard pourrait faire, on lui en a fourni l'occasion. M. Diefenbaker a décrit le retrait des accusations concernant son évasion comme "un autre indice de cette tentative de cacher quelque chose qui ne doit pas être caché".

Le monde interlope

MM. T.C. Douglas et Réal Caouette, respectivement leaders du Nouveau parti démocratique et du Ralliement des créditistes, n'ont pas commenté l'arrestation de Rivard: ils sont présentement en Russie tous les deux, avec un groupe de députés fédéraux.

Le chef du Crédit social, cependant, a déclaré vendredi que la capture de Rivard devrait faciliter l'examen des problèmes que représentent le crime international et la corruption politique dans le gouvernement.

Cette capture, a ajouté M. Robert Thompson, devrait inciter le gouvernement Pearson à enquêter sur divers aspects que la Commission Dorion n'a pas étudiés parce que, selon le juge, son mandat ne lui permettait pas de le faire.

Ces questions concernent l'influence du monde interlope international, les ramifications de la corruption et du patronage dans le gouvernement, ainsi que la sécurité — c'est-à-dire la source de l'indiscrétion qui permit à M. Nielsen de dénoncer les offres de pots-de-vin aux Communes.

Une autre question qui exige une réponse, selon M. Thompson, c'est de savoir si certains ministères fédéraux ont refusé de coopérer avec la Gendarmerie royale après que ce premier coulage a eu lieu.

Quant au whip néo-démocratique, il a affirmé que Rivard devrait être détenu et interrogé par les autorités canadiennes avant d'être extradé aux États-Unis, soit être ramené des États-Unis au Canada à cette fin, à l'issue de son procès au Texas.

"Nous devrions être informés de tout ce qu'il sait sur les contributions de la pègre au parti libéral ou aux autres partis", a soutenu M. Stanley Knowles. C'est l'aspect le plus alarmant de toute l'affaire Dorion.

"Nous devons également savoir tous les faits concernant les tentatives faites pour élargir Rivard de prison sous cautionnement. Que sait-il au sujet de l'accusation voulant que (Me Raymond) Denis a offert un pot-de-vin à Me Pierre Lamontagne et de la source qui devait fournir l'argent à Denis? Ce que Rivard sait de toute cette affaire est très important."

Congé sans solde pour les candidats

QUÉBEC — M. Jean Lesage a annoncé que le gouvernement a accepté en principe un amendement au projet de loi pour modifier la loi électorale qui a été présentée par le chef de l'opposition et qui obligerait un employeur d'accorder un congé sans solde à un employé qui poserait sa candidature à des élections provinciales.

L'amendement de M. Daniel Johnson est présenté mardi soir, pendant que l'assemblée poursuivait l'examen en comité plénier du projet de loi qui modifie la loi électorale de 1963 et dont l'une des dispositions principales est de doubler le montant des dépenses électorales des candidats qui est assuré par l'État.



Lucien Rivard, lors de sa comparution, samedi matin, était encadré de plusieurs policiers provinciaux.

(Photo Le Devoir)

Enquête

(Suite de la première page)

La thèse de l'erreur de navigation est naturellement celle qui recueille le plus de partisans. Il est en effet impensable qu'un appareil de l'aviation américaine ait été en mission commandée dans une zone parfaitement connue comme étant interdite à tous les survols aériens civils et militaires.

Selon certaines indications, il semble que le mauvais temps qui régnait dans la région où opérait l'appareil américain a entraîné soit une erreur de navigation, soit une dérive du plan de vol normal que l'appareil devait suivre.

A la direction de l'entraînement de la milice

OTTAWA — Un Montréalais de 50 ans, le major-général W. A. B. Anderson vient d'être nommé à la direction de l'entraînement de la milice. Il avait occupé jusqu'en août 1964 la fonction d'adjudant-général de l'armée canadienne mais cette dernière fut abolie à ce moment-là.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Dessinateurs en architecture

Dessinateurs avec expérience (seniors et intermédiaires) demandés pour un emploi permanent. Salaire et conditions à discuter. Écrire à: BLAIS ET BELANGER, architectes, 8129, rue St-Denis, Montréal 11. Votre demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae sera traitée confidentiellement.

SECRETAIRES

UNIVERSITE de MONTREAL

QUALIFICATIONS: Connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés; bonne vitesse en dactylo et steno, ou (et) pouvant utiliser le dictaphone; 11e année (cours commercial), expérience minimum de 2 ans comme steno-dactylo.

VEUILLEZ APPELER: SERVICE DU PERSONNEL, 733-9951, poste 531

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'YAMASKA

demande des professeurs féminins qualifiés pour l'enseignement des mathématiques et des sciences, au niveau des 10e, 11e et 12e années.

S'adresser à M. Germain Leduc.

Directeur Général Adjoint à l'enseignement secondaire, 1525, rue Girouard, St-Hyacinthe, Tél.: 773-8455 ou 773-1185

INGENIEUR D'EXPERIENCE

(Machinerie d'aciérie)

Une importante société canadienne recherche un ingénieur d'expérience pour prendre la direction d'un groupe d'ingénieurs, de dessinateurs et de traceurs mécaniciens chargés de concevoir et de choisir des machines de tous genres pour une aciérie moderne.

Le candidat choisi devra être ingénieur diplômé et posséder plusieurs années d'expérience dans la construction ou dans l'exploitation de machines diverses utilisées en aciérie. Il devra être capable de traiter directement avec le personnel de direction des sociétés clientes, faire preuve de tact et de jugement et coordonner judicieusement les activités de ses inférieurs.

Age: 30-45

Localité: Montréal

Toutes les offres de candidature demeurent confidentielles et doivent être adressées à:

JOHN HOLT STETHEM AND COMPANY LTD.

Conseillers en personnel de direction

Montréal: 1155 o., boul. Dorchester - 866-1904

Toronto: C. 445, Hôtel Lord Simcoe - 368-2655

CARRIERE DANS LA VENTE

Nous sommes une organisation de renommée mondiale qui fabrique et fait la vente des produits de qualité dans le domaine de l'imprimerie et de l'équipement de bureau. Nos produits n'ont pas de compétiteur. À cause de l'expansion continue des affaires nous cherchons des représentants vendeurs additionnels.

SI vous êtes âgé de 25 à 35 ans et êtes bilingue

SI vous possédez de l'expérience dans la vente, ou si vous croyez avoir certaines aptitudes pour la vente,

VOUS pouvez être qualifié parmi les représentants que nous cherchons. C'est un poste important. Nous demandons des représentants agressifs, qualifiés et désireux de se tailler une carrière dans la vente. Une formation complète est donnée. Excellent salaire plus commission et dépenses payées. Nous offrons tous les bénéfices usuels incluant: assurance-santé, fonds de pension, etc.

Si vous croyez être qualifié pour cet emploi, écrivez ou téléphonez à:

Monsieur Murphy, Varityper du Canada Ltée, 600, rue Université, Montréal.

VARITYPER DU CANADA LTEE

Subsidaire de

ADDRESSOGRAPR-MULTIGRAPH CORP.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE MISSISSQUOI

demande

UN DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES

Envoyez les offres de services avant le 31 juillet à:

Case Postale 823,

Cowansville,

P.Q.

REPRESENTANTS

L'expansion récente de notre division industrielle a créé des postes vacants dans nos services de collection et de vente.

Tous candidats bilingues avec un minimum de 2 ans d'expérience et âgés de 23 à 35 ans sont priés de s'adresser au Gérant.

SUCCURSALE INDUSTRIELLE,

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD.

1825, boulevard Graham,

Ville Mont-Royal,

Tel. 731-7981

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES

PROFESSEURS DEMANDES

Initiation au travail

Professeurs avec brevet spécialisé ou l'équivalent. Professeurs pour ateliers: menuiserie, électricité, etc.

Education physique

2 professeurs masculins
2 professeurs féminins.

Cours réguliers

1 professeur de Chimie (10e et 11e années)
3 professeurs d'Anglais (8e, 9e, 10e et 11e années)
2 professeurs de Mathématiques (10e et 11e années)
2 professeurs de Religion (10e et 11e années)

Adresser sa demande à:

DIRECTION GENERALE DES ECOLES

33, rue St-Vincent,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.

Tél.: Région 819 326-0333.

ECOLE STURGEON, DIVISION No. 24

(Adjacent à la cité d'Edmonton)

Immédiatement au nord d'Edmonton et facilement accessible via les routes Nos 2, 28 et 15. DEMANDE DES PROFESSEURS pour le 1er septembre, 1965:

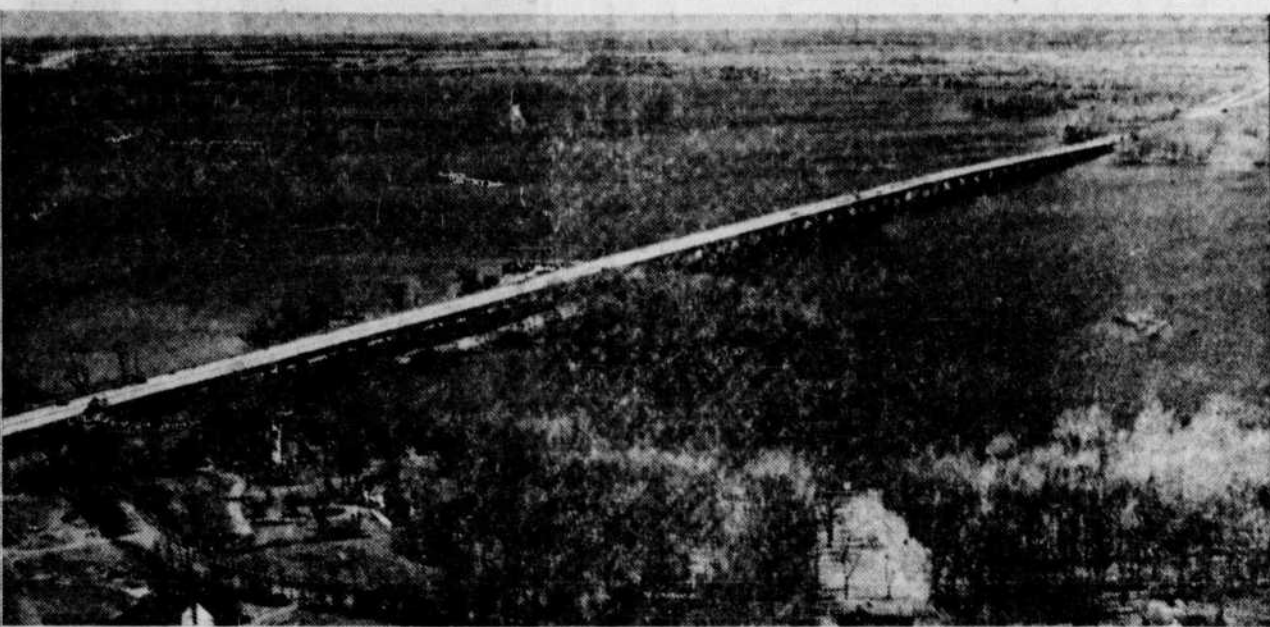
Ecole Alcomdale: 4 professeurs pour école de (1ère à 9e). Classes 1-2, 3-4, 5 et 6.

Ecole Logale: 23 professeurs pour école de (1ère à 12e). Professeur pour classe primaire spéciale et professeurs pour 1ère, 5e et 6e; un professeur pour école supérieure (préférence accordée au candidat possédant qualifications pour enseignement commercial).

Ecole St-Charles: 4 professeurs pour école de 1ère à 9e. Classes 5-6.

Ecole Saskatchewan: 4 professeurs pour école de 1ère à 8e. Classes 1-2.

ECHELLE DE TRAITEMENT 1965 - 66



Longtemps attendu, le pont de l'île aux Tourtres s'est ouvert à la circulation ce matin. Ce pont de six voies à circulation rapide, d'une longueur de 6,442 pieds — le plus long pont de béton précontraint au Canada — fait partie de la route Transcanadienne. Ci-haut, le premier ministre Jean Lesage qui a inauguré officiellement la circulation sur le pont, hier après-midi, en compagnie de Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des transports et communications, M. Bernard Pinard, ministre de la voirie, et M. René St-Pierre, ministre des travaux publics, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation, était aussi de la fête.

(Photo Le Devoir)

Le premier ministre Lesage, inaugurant le pont de l'île aux Tourtres

Le Québec a le taux de croissance le plus élevé au Canada

IL AUX TOURTRES — Grâce à notre volonté d'action, le Québec en plein essor connaît présentement le taux de croissance économique le plus élevé du Canada, a déclaré hier M. Jean Lesage à l'inauguration du pont de l'île aux Tourtres, qui relie Saint-Jovite, dans le comté de Jacques-Cartier, à la ville de Vaudreuil, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Ce pont permettra d'ouvrir au public, dès aujourd'hui, un nouveau tronçon de 14 milles de la route transcanadienne entre Kirkland, sur l'île de Montréal, et Como, sur la rive sud du lac des Deux-Montagnes. Il s'agit là, a dit le premier ministre, d'un tronçon de la plus grande voie de communication entre le Québec et l'Ontario, et l'on imagine facilement quel rôle essentiel il est appelé à jouer, dans le développement régional et dans l'essor économique de toute la province.

"Le développement économique de ces régions sera d'autant plus marqué, dit-il, qu'elles seront dorénavant en communication directe avec les grands centres nerveux de la

vie économique canadienne que sont Montréal, Toronto et Ottawa", a dit M. Lesage. L'ouverture de ce pont, longtemps attendu par les populations riveraines et les services de transport, a été l'occasion de grandes manifestations populaires. Samedi soir, quelque 7,000 personnes s'y sont rassemblées pour danser. Un récital des "Calloux" et un feu d'artifice ont agrémenté la soirée.

Hier après-midi, seconde étape des fêtes, présidée par le premier ministre, qui était accompagné pour la circonstance de nombreux ministres: Paul Gérin-Lajoie, de l'éducation, Claire Casgrain, des

transports et communications, Bernard Pinard, de la voirie, René St-Pierre, des travaux publics, ainsi que le ministre fédéral des travaux publics, M. George McIlraith.

Dans son exposé, M. Lesage a fait remarquer que, sur le plan économique régional, le pont de l'île aux Tourtres permet à l'industriel qui désire s'établir dans la région de profiter des avantages combinés d'un réseau routier ultra-moderne et d'une dynamique citée des jeunes à Vaudreuil, "ce qui favorise la participation accrue de l'industrie à l'éducation et, en même temps, assure à l'industrie une main-d'œuvre spécialisée".

DECENTRALISATION

M. Lesage a affirmé que c'est dans un contexte de décentralisation que le ministère de la voirie planifie son œuvre et travaille avec ardeur. Aux États-Unis et en Europe, a-t-il ajouté, "la construction de routes à voies rapides a donné à l'industrie une mobilité qui lui a démontré qu'elle y gagnerait davantage à s'établir en dehors des grands centres peuplés".

Le premier ministre a en outre précisé le tracé de la route "Transquébécoise"

qui reliera éventuellement la Saguenay, la Mauricie, les Bois-Francs et les Cantons de l'Est. Des l'an prochain, dit-il, la voirie commencera la construction du premier tronçon de cette route à compter du pont de Trois-Rivières jusqu'à la route Transcanadienne et St-Albert d'Arthabaska. Puis la route suivra progressivement la direction suivante: un premier embranchement partira de la sortie sud du pont de Trois-Rivières pour aller chez Sidsbec, à Bécancour; un deuxième quittera St-Albert en direction de Victoriaville, Princeville et Plessisville.

De St-Albert, la Transquébécoise ira desservir les centres miniers de l'amiante dans la région d'Asbestos pour ensuite continuer jusqu'à Sherbrooke et la frontière américaine, en passant par Richmond. Vers le nord, la Transquébécoise montera en direction de Shawinigan et Grand-Mère, centres de l'industrie chimique et du papier avec Trois-Rivières, en même temps que l'Office des autoroutes parachevera l'autoroute de Berthier au pont de Trois-Rivières. La liaison de la Mauricie avec le lac St-Jean sera assurée dès cet automne avec le parachevement de la route 19 de La Tuque à Chambord, a expliqué M. Lesage.

Il a expliqué que l'entrée de la C.I.C. porterait de 140,000 à 200,000 le nombre des membres de la C.T.F. Il en résulterait une augmentation de la cotisation per capita et une diminution de l'efficacité de la fédération.

Avant de s'opposer à la résolution, il a précisé qu'aucun groupement canadien d'enseignements n'est plus anxieux que la Fédération ontarienne des enseignants de voir le groupement québécois devenir un membre de la C.T.F."

La CTF ne veut pas de la CIC: cela va contre ses intérêts!

SAINT-JEAN (T.N.) — Par une voix de majorité, la Fédération canadienne des enseignants (C.T.F.) a rejeté lors de son congrès annuel, une résolution relative à l'adhésion de la Corporation des enseignants catholiques du Québec (C.I.C.) au sein de l'organisme.

La résolution présentée par le comité d'admission de la C.T.F. contenait une condition que la C.I.C. posait comme un pré-requis à son adhésion à la fédération. Elle visait à modifier la représentation des organismes provinciaux d'enseignants au congrès général annuel de la C.T.F. On sait que les négociations entre la C.T.F. et la C.I.C. concernant l'admission de cette dernière sont en cours depuis plusieurs années.

C'est la délégation ontarienne qui a dirigé l'opposition. L'un de ses membres, M. Reginald A. Cozens, de Amherstburg, a déclaré que l'affiliation des enseignants catholiques du Québec ne servirait pas les meilleurs intérêts de la fédération et lui apporterait plusieurs inconvénients.

Il a expliqué que l'entrée de la C.I.C. porterait de 140,000 à 200,000 le nombre des membres de la C.T.F. Il en résulterait une augmentation de la cotisation per capita et une diminution de l'efficacité de la fédération.

Avant de s'opposer à la résolution, il a précisé qu'aucun groupement canadien d'enseignements n'est plus anxieux que la Fédération ontarienne des enseignants de voir le groupement québécois devenir un membre de la C.T.F."

L'Association des enseignants protestants du Québec est affiliée à la C.T.F., ainsi que les groupements d'enseignements des neuf autres provinces canadiennes.

M. Victor Lalonde, de la délégation de la Saskatchewan, a défendu la résolution en soulignant que l'adhésion de la C.I.C. signifierait l'établissement d'une nouvelle C.T.F. "Il y a une tendance vers le séparatisme dans les organisations nationales aujourd'hui, a-t-il précisé. Ce serait vraiment une réussite si la C.T.F. pouvait ouvrir la voie à la réunification."

Les débardeurs attendent une réponse d'Ottawa

Si le gouvernement ne réagit pas, le syndicat avisera demain

Aucun geste n'a été posé de part et d'autre au cours de la fin de semaine en vue d'une reprise des négociations qui ont été rompues jeudi entre le Conseil des ports nationaux et le Syndicat des employés du port de Montréal.

Du côté patronal, on attend de voir quel accueil les 1,000 grévistes réserveront aujourd'hui à l'appel lancé vendredi par M. Guy Beaudet, directeur du port, les invitant personnellement à retourner au travail moyennant une augmentation de salaire de \$0.20 l'heure rétroactive au 1er janvier dernier.

Du côté syndical, on n'avait pas encore reçu hier soir de réponse au télégramme expédié vendredi soir aux ministres fédéraux MacEachen, Pickers-gill et Jean-Luc Pépin leur demandant une entrevue au début de la semaine pour éviter la

détérioration de la situation actuelle.

Quoi qu'il en soit, la situation évoluera certainement au cours des prochaines heures. Le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, a déclaré hier soir que les syndicats attendront une réponse jusqu'à ce soir puis tiendront une assemblée, mardi matin probablement, si rien n'est survenu.

M. Sauvé, qui a participé aux dernières séances de négociations, a laissé entendre

qu'il se pourrait bien qu'une marche sur Ottawa ait lieu au cours de la semaine, peut-être mercredi, si les autorités fédérales ne donnent pas signe de vie. D'autres projets sont également à l'étude du côté syndical, les négociateurs ayant reçu l'autorisation des membres de prendre toutes les mesures propres à hâter le règlement du différend qui dure depuis le 14 juin.

Quant à M. Beaudet il a déclaré vendredi qu'il attendait à demain, pour voir l'accueil

qu'on fera à sa proposition de retour au travail, avant d'annoncer quelque chose d'autre.

Pour M. Sauvé cependant il ne fait aucun doute qu'aucun syndicat ne se présentera au travail aujourd'hui. Ce que nos membres désirent, c'est une convention de travail qui lie l'employeur et le syndicat et non pas des ententes individuelles ou ils seront inévitablement dupés. Ils sont intelligents, ils comprennent où est leur intérêt, a-t-il déclaré en substance.

On se rappelle que la rupture des négociations est survenue après la présentation, jeudi soir, d'une formule de règlement par le conciliateur du ministère du Travail, M. C.-E. Poirier. Cette formule, rejetée par le syndicat mais acceptée par l'employeur, prévoyait particulièrement le retour immédiat au travail moyennant une augmentation de \$0.20 l'heure rétroactive au 1er janvier 1965, ainsi que la soumission à une commission de conciliation de toutes les questions en litige, y compris la question salariale.

Jusqu'ici, une douzaine d'articles du projet de convention ont été paraphés par les deux parties mais plusieurs des articles ou il y a une entente sont secondaires. Les principales questions — salaires et ancienneté — sont encore en litige.

Diefenbaker réclame une session spéciale

Prince Albert — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a réclame la convocation d'une session spéciale du Parlement pour régler le différend du blé à Vancouver. La nouvelle session commencera le 1er août et l'intervention du Parlement est nécessaire parce que le gouvernement n'a fait que des déclarations et n'a pas agi, a-t-il dit en demandant aussi au Nouveau parti démocratique de tenter de régler le différend étant donné ses liens avec les syndicats.

Un groupe de professeurs du collège Ste-Marie:

Qu'on crée de toutes pièces, sans procéder par fusion, la future université française

Un groupe de professeurs montréalais demande que la nouvelle université française qu'il est question de mettre sur pied à Montréal: a) soit créée de toutes pièces, plutôt que par la fusion de plusieurs institutions existantes; b) soit immédiatement autonome tant sur les plans académiques qu'administratifs au lieu d'être, au départ, rattachée d'une façon ou d'autre à l'université de Montréal; c) dispense dans le plus bref délai tout l'enseignement universitaire et non seulement celui du premier cycle; d) soit une institution publique ou, mieux, étatique.

Dans une longue déclaration qu'elle a rendue publique en fin de semaine, l'Association des professeurs laïcs du collège Ste-Marie" dit endosser le principe de la création d'une seconde université de langue française à Montréal. La nécessité

et l'urgence de sa formation ont déjà été démontrées de façon irréfutable, ajoute-t-elle. La déclaration soutient que "ce complexe universitaire devra être un ensemble organique, homogène et centralisé. La tâche énorme à accomplir et la rapidité de sa mise en oeuvre l'exigent". La fusion d'institutions existantes permettra difficilement d'obtenir cette "unité de direction". Elle grouperait des institutions géographiquement éparpillées et qui ne sont pas actuellement de niveau universitaire. En outre, comme "aucune institution existante ne répond économiquement et physiquement aux exigences d'une université", il faudrait verser une rente aux institutions privées expropriées et, plus tard, démolir quand même ces édifices et en reconstruire de nouveaux. Enfin, il y a un danger inhérent à toute fusion: "la recherche du pouvoir par l'un ou l'autre

des participants, entraînant une concurrence paralysante". Aussi, l'organisme affirmait: "Cette université ne devra à aucun prix être une fédération d'institutions privées obéissant à des directives générales. Une telle fédération ne contribuerait qu'à perpétuer une certaine forme d'anarchie qu'il faut corriger". L'autre mode de formation de cette nouvelle université, soit la création pure et simple, comporte aussi des difficultés majeures continue la déclaration. "La création de toutes pièces d'une nouvelle université doit résoudre tous les problèmes d'un gigantesque système intégré, au meilleur rendement qualitatif et quantitatif possible, sans que ce système puisse passer par les étapes habituelles de l'évolution d'une organisation."

La création est néanmoins plus opportune que la fusion. Le premier mode "exigerait un investissement initial peut-être plus considérable (que le second), mais sûrement plus durable. Il faudra d'ailleurs en venir un jour ou l'autre à cet investissement."

S'il faut recourir à une solution temporaire, la nouvelle université pourrait utiliser des édifices déjà existants, sans pour autant procéder par fusion. Ceci permettrait de former rapidement l'institution et de mettre progressivement en place ses structures; ceci éviterait également "les embûches

d'une croissance trop rapide et les dangers d'une fédération d'éléments trop jaloux de leur autonomie". Pour ce qui est des autres caractéristiques de la nouvelle université, l'association déclare qu'elle verrait assez mal qu'elle soit issue de l'U. de M. "par une sorte de parthogénèse" et réclame qu'elle jouisse d'une "autonomie intellectuelle et administrative complète à l'égard des autres institutions universitaires" du Québec.

Elle ajoute qu'elle aimerait "voir une saine concurrence s'établir entre les universités, aux niveaux de la recherche, de la qualité de l'enseignement et de la qualité du corps professoral". En outre, "cette université devra dispenser, dans le plus bref délai, un enseignement universitaire complet, englobant les trois cycles" recommandés par le rapport Parent: celui de la licence, celui du diplôme d'études supérieures et celui du doctorat. Au début, l'éventail des disciplines enseignées devra être restreint; celles dont le coût matériel est trop élevé et les écoles professionnelles devront être exclues. Une place de choix devra cependant être accordée à la formation des maîtres et à l'éducation des adultes.

"La nouvelle université devra être régie par une corporation publique ou, peut-être mieux, être une université d'Etat, purement et simplement. Quant à sa localisation, elle doit être située dans le centre de la ville et, ce, pour au moins trois raisons: a) les facilités d'accès, surtout avec le métro, sont faciles; b) le bassin démographique est considérable et susceptible d'expansion dans les prochaines années; c) il est essentiel qu'une université française rayonne au centre de la ville, dans ce secteur déjà desservi par deux universités de langue anglaise," soit McGill et Sir George Williams.

Bien digérer c'est mieux vivre!



En effet, bien digérer c'est mieux vivre... **IMPORTÉE DE FRANCE**, l'eau minérale alcaline naturelle Vichy CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. Prise quotidiennement, Vichy CÉLESTINS constitue une eau de régime très appréciée qui convient à tous, aux adultes comme aux enfants. CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.



Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours **CÉLESTINS** l'eau qui fait... du bien!



Ça coûte si peu! Pourquoi ne pas inclure dans votre budget l'item lavage de chemises. Ça coûte si peu et nous laisse le temps d'accomplir des besognes plus importantes. Pour un service meilleur...

Un seul nom Jolicoeur

LA. 1-2161



Jolicoeur Fondé en 1907

100 camions bleus et blancs pour mieux vous servir

A ne pas oublier...

Il n'y a rien de plus délicieux qu'un repas au bifeck chez

Moishe's STEAK HOUSE

Les meilleurs bifstecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Agent autorisé **DODGE CHRYSLER VALIANT**

CAMIONS DODGE

Vaste terrain d'auto usagées Location à court et long termes

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

Longueuil AUTOMOBILE LITEE

368 G. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1871

Fins cristaux et une grande variété d'appareils électriques de plafonniers et de lampes qui unissent la tendance traditionnelle de grand luxe aux concepts modernes de décoration

Philippe Beaubien & Cie Ltée

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES EN GROS

5632 AVE DU PARC, MONTRÉAL 8 — Tel.: 272-5731

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les **GOUTTIÈRES**

GALVANISÉ • ALUMINIUM • CUIVRE

Estimation gratuite

* MONTRÉAL — 322-4160

* QUÉBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Vietnam du Sud, capitale: Washington?

En dépit de l'entretien Kossyguine-Harriman à Moscou et de la rencontre Ho Chi Minh-Davies, à Hanoï, les deux camps ennemis ont encore durci leurs positions dans la guerre du Vietnam, la semaine dernière et l'escalade a fait un nouveau et dangereux bond. Elle s'est inscrite dans trois faits principaux: les bombardements américains au Vietnam du Nord ont atteint un point très proche de la frontière de la Chine, soit moins de quarante milles; les effectifs américains ont dépassé le chiffre de 80.000 hommes; l'Union soviétique et la Chine ont décidé d'accroître leur assistance économique, technique et militaire à Hanoï et de riposter ainsi à l'augmentation accélérée de l'intervention militaire américaine.

Mais il y a plus important et plus grave: cette guerre a changé de nature. De guerre civile entre Vietnamiens, elle est en voie, du fait des Etats-Unis, de devenir une guerre internationale avec l'arrivée de techniciens et de contingents australiens, néo-zélandais, thaïlandais et sud-coréens. Elle est déjà devenue une guerre américaine: ce n'est plus une assistance militaire que les troupes américaines apportent à l'armée sud-vietnamienne mais une guerre qu'ils mènent directement, avec le concours de leurs auxiliaires vietnamiens. L'état-major américain a pris la direction des opérations: la guerre est devenue celle des U.S.A. contre le Vietcong et, au-delà, contre le Vietnam du Nord et contre la Chine populaire.

Les informations en provenance de Saigon, ce dernier week-end, ont levé à cet égard les derniers doutes. Le ministre américain de la défense, Robert McNamara (un des principaux tenants de la manière forte) et le général Wheeler, chef du grand état-major inter-armes, au cours d'entretiens multiples avec les chefs militaires américains et vietnamiens, ont confirmé un nouvel et massif accroissement des effectifs et des moyens des Etats-Unis au Vietnam, se rendant d'avance à la requête pressante du régime militaire de Saigon.

Il apparaît maintenant que, non pas seulement à la fin de l'année mais dès la fin de l'été, les U.S.A. auront au Vietnam du Sud au moins 100.000 hommes (sans compter les 20.000 hommes de la 7e flotte, toujours prêts à intervenir à quelques heures d'avis) et vraisemblablement de 150 à 200.000 avant la fin de 1965. Le ministre de la défense a souligné, la semaine dernière, qu'une telle ponction sur les forces actives des U.S.A. amènerait le gouvernement à envisager de rappeler quelques classes de réservistes et de prolonger la durée du service des conscrits. De son côté, le gouvernement sud-vietnamien a décrété la mobilisation de tous les hommes et femmes valides de 18 à 45 ans mais la plupart des observateurs, même américains, attachent assez peu d'importance à cette mesure destinée à impressionner favorablement l'opinion américaine: même les meilleures unités d'active sud-vietnamiennes manquent d'esprit combattif et manifestent une lassitude d'ailleurs compréhensible.

La décision de Washington de doubler au moins ses effectifs au Vietnam et d'assumer pratiquement la direction des opérations vient confirmer la détérioration constante de la situation militaire. La lutte contre la guérilla a, surtout pour le combattant étranger au pays, quelque chose du mythe de Sisyphe. Or, que l'on fasse, l'ennemi, insaisissable, réapparaît toujours, bénéficiant du concours actif ou résigné de la population, et l'emporte finalement à l'usure, parfois même sans avoir obtenu une victoire militaire vraiment décisive. Les Etats-Unis ont là-bas 80.000 hommes, ils y en auront

le double dans quelques mois; l'armée sud-vietnamienne compte de 250 à 300.000 hommes, plus une milice aux effectifs équivalents. Face à ces deux armées, le Vietcong représente, estime-t-on, de 50 à 65.000 combattants et de 80 à 100.000 auxiliaires. Si on tient compte des seuls militaires ou combattants totalement engagés dans la guerre, on constate que les guerilleros du Front national de libération luttent à 1 contre 8, avec des moyens bien inférieurs à ceux des Américains: ils ne cessent pourtant d'étendre leur emprise.

Il découle de là une autre constatation: les bombardements aériens des U.S.A. contre le Vietnam du Nord, présentés comme un moyen efficace de réduire l'activité du F.N.L. et de supprimer l'aide de Hanoï aux maquisards, n'ont aucunement atteint leur objectif. Le Vietcong manifeste depuis quelques semaines une activité et une audace plus grandes que jamais dans le passé et, autant qu'on le puisse savoir, l'assistance fournie par Hanoï au F.N.L., assez chichement mesurée jusqu'au printemps dernier, commencerait à devenir importante, en matériel et en hommes. (On affirme, côté américain, qu'une division complète nord-vietnamienne serait désormais à l'oeuvre dans le sud; il paraît probable, en tout cas, que quelques bataillons s'y trouvent). Certes, les milliers de tonnes de bombes et autres explosifs répandus par les avions américains sur le Vietnam du Nord depuis février ont entraîné de grandes pertes pour Hanoï, notamment en ce qui a trait à l'infrastructure routière et ferroviaire ainsi qu'à la production industrielle. Le choc psychologique et politique qu'en attendait Washington ne s'est visiblement pas produit.

Aggravation, extension et internationalisation du conflit: telles sont les conséquences de la politique de force adoptée par Washington, politique dans laquelle il s'enfoncé de plus en plus et qu'il va lui devenir chaque jour un peu plus difficile d'abandonner. Or, cette politique a sa logique interne et ses dangers évidents: il serait singulier qu'elle ne conduise pas, un jour plus ou moins proche, à un grave incident entre Américains et Chinois, avec toutes les conséquences que l'on pressent. De même, la prise en charge de la guerre par les Etats-Unis et l'accroissement massif de leurs effectifs entraîneront inévitablement une intervention directe du Vietnam du Nord: les Américains eux-mêmes ont déjà supprimé dans les faits le 17e parallèle. Il ne serait pas étonnant que dans un an, les U.S.A. aient 300.000 hommes sinon plus encore au Vietnam, tandis qu'ils exerceront des pressions grandissantes sur leurs alliés, occidentaux et orientaux, pour les amener à s'engager directement.

Il est visible que, pour le moment, c'est le groupe des activistes, la ligne "dure", qui l'emportent à Washington. Il est non moins certain que le Vietcong et le gouvernement de Hanoï ne céderont pas à la force et qu'aucune négociation ne sera possible à laquelle le premier ne participerait pas. La politique actuellement suivie par Washington n'a de sens que si les Etats-Unis sont disposés à tout faire pour gagner la guerre du Vietnam, à accepter le risque d'un conflit étendu à l'Asie entière, à envisager même l'hypothèse d'un conflit mondial. La tentative de règlement par la force d'un problème politique et idéologique ne peut aboutir qu'à la confusion de ses auteurs ou à la catastrophe.

Les Américains affirment depuis longtemps que le F.N.L. est "télégué" de Hanoï: ne pourrait-on penser, en retour, que la véritable capitale du Vietnam du Sud se trouve à Washington?

Jean-Marc LEGER

Le renvoi du directeur de "MAINTENANT"

Si quelqu'un m'avait demandé, il y a une semaine: "Que pensez-vous de la revue 'Maintenant', dirigée par le P. Bradet?", j'aurais été embarrassé pour répondre.

Je vois évidemment la revue à tous les mois. J'en ai lu maints articles depuis une couple d'années. Mais je ne m'étais pas encore formé une opinion claire sur cette publication.

Force et faiblesse de "Maintenant"

L'esprit de la revue est très ouvert. "Maintenant" a servi de lieu d'accueil intellectuel pour plusieurs éléments qui, tout en ne se voulant pas conformistes, acceptaient de s'exprimer par le truchement d'une tribune d'inspiration chrétienne. Sans aller jusqu'à dire, comme l'affirme un peu douteusement le P. Bradet, que la revue a empêché plusieurs personnes de sombrer dans l'incroyance ou de rejeter le catholicisme, je conviendrais volontiers qu'elle a aidé plusieurs hommes d'ici à découvrir l'Eglise sous un jour plus jeune.

On avait parfois l'impression que les sujets abordés étaient trop amples, trop complexes non seulement pour la préparation de certains collaborateurs, mais aussi pour le type de présentation que pouvait en faire "Maintenant". Il en résultait parfois une im-

pression de bonne volonté un peu confuse qu'on eût souhaité soutenue par une plus grande rigueur intellectuelle.

Mais cette faiblesse difficilement évitable à l'intérieur de la formule très libérale qu'avait choisie le P. Bradet, était compensée par un immense avantage: "Maintenant" favorisait l'expression, à l'intérieur de la "maison" catholique, d'un grand nombre d'inquiétudes très réelles qui se fussent exprimées de toute manière sous d'autres auspices. La revue n'a inventé aucun problème, n'a créé de toutes pièces aucun sujet: elle a littéralement puisé ses thèmes dans la conscience du milieu que nous formons ensemble.

On a beaucoup critiqué certaines "réponses" proposées par des collaborateurs de "Maintenant". On a sans doute oublié que, dans plusieurs cas, les "questions" méritaient au moins autant d'attention que les "réponses". Une fois saisie la complexité extrême de certains problèmes, on eût peut-être été moins sévère devant le caractère imprécis de certaines réponses.

Le plus souvent, c'est la manière de poser les questions,

BLOCS NOTES

bien plus que les réponses ultimes, qui divise les catholiques. Certains ont un attrait naturel pour les questions simplement posées, pour les grandes questions de fond qui sont, selon eux, les mêmes pour tous les hommes, à toutes les époques, sous toutes les latitudes: pour ceux-là, les réponses doivent aussi être claires et simples. Dieu existe, l'Eglise est hiérarchique: pourquoi rouvrir sans cesse le débat sur ces vérités établies? D'autres esprits, au contraire, aiment aborder les problèmes à partir de la problématique chère à leurs contemporains. Devant les interrogations des hommes de leur temps, ils cherchent non pas d'abord une réponse, mais une intelligence des raisons qui amènent les hommes à penser et à parler comme ils le font. A leurs yeux, aucune affirmation de l'homme d'aujourd'hui n'est à priori sotte, malhonnête ou stupide: avant de juger et de répondre, ils préfèrent s'appliquer à comprendre. C'est évidemment cette deuxième méthode que pratiquait "Maintenant" sous la direction du P. Bradet: c'est une méthode chargée de

risques certains, mais dont la nécessité est évidente dans l'Eglise d'aujourd'hui.

Le départ du P. Bradet

A cause de cet effort de compréhension et de dialogue qu'il incarnait, le départ apparemment prématuré du P. Bradet est un événement qui dépasse de beaucoup la personne du directeur de "Maintenant" et la revue elle-même. Ce qui surprend, ce n'est pas le départ lui-même: aucun religieux n'est, que je sache, propriétaire de la charge qu'il occupe. C'est plutôt la manière dont s'effectue le départ. Deux points, en particulier, nous paraissent obscurs:

1) Il y a d'abord le fait qu'on n'a point communiqué à l'intérieur les raisons précises de son renvoi. J'ai toujours eu une vive admiration pour l'ordre de saint Dominique. J'ai pu constater, à maintes reprises, qu'on y acceptait, qu'on y cultivait même, une atmosphère de discussion entre membres ordinaires et supérieurs qui dépassait ce qu'on pouvait observer dans la plupart des autres ordres. A cause de cela, je suis resté surpris de la manière dont le P. Bradet a été informé de son renvoi. "On ne m'a donné aucune raison, dit-il. Je n'ai pas vu la lettre (du supérieur général)". Je blâmerais personnellement le P. Bradet de n'avoir pas insisté, avec la fermeté respectueuse qui était de mise, pour connaître

ces raisons, d'avoir même porté le débat dans le public avant d'avoir apparemment épuisé toute possibilité de clarification à l'intérieur même de l'ordre. Mais il reste qu'on n'exécute point les omissions des supérieurs par celles des inférieurs. Les fautes des supérieurs sont plus graves, parce qu'elles viennent de plus haut et qu'elles engagent souvent des valeurs beaucoup plus larges que les personnes de leurs auteurs.

2) On est intrigué, dans cette histoire, par la discrétion extrême des supérieurs canadiens de l'ordre. La décision, dit-on, a été prise par le supérieur général de l'ordre. Fut-elle discutée au préalable avec les supérieurs immédiats du P. Bradet? Fut-elle acceptée sans discussion par ceux-ci? Ces questions en apparence banales soulèvent tout le problème des relations entre les autorités "internationales" et les autorités "nationales" d'un ordre religieux. Elles soulèvent aussi toute la question des rapports immédiats entre supérieurs et sujets.

Il faut ici s'avancer avec une extrême prudence. Les situations varient beaucoup d'un ordre à l'autre; à l'intérieur même de chaque ordre, elles ne cessent, ces années-ci, d'évoluer. Il n'en reste pas moins que, vue de l'extérieur, l'autorité de certains supérieurs généraux apparaît comme trop étendue, comme trop suscep-

tible de favoriser des gestes arbitraires. La situation des supérieurs généraux est d'ailleurs reliée à la question non moins délicate, mais grave et aiguë, des relations entre ces supérieurs et certaines congrégations romaines, puis des rapports entre ces supérieurs, les évêques nationaux et locaux et les supérieurs nationaux et locaux. Beaucoup de clarification s'impose dans ce domaine.

On dira: "De quoi vous mêlez-vous? Tout est tellement plus simple quand on accepte loyalement d'obéir. Les méfaits de cette conception infantile de l'obéissance sont tellement connus qu'il n'est pas besoin d'y insister. La nécessité de l'obéissance est évidente non seulement pour les religieux mais aussi pour les laïcs. Nous parlons fort, nous aimons à laisser croire que nous commandons ou, au moins, que nous n'acceptons d'ordres de personne (je parle des plus fiers d'entre nous), mais nous passons notre vie à obéir, sinon toujours à des personnes précises, du moins à des devoirs parfois plus tyranniques encore. Loin d'éliminer le problème, cette omni-présence de la loi d'obéissance rend plus évidente et plus impérieuse la nécessité de l'appliquer, dans tous les secteurs de la vie humaine, avec le maximum d'humanité, de douceur, de considération, d'égards, etc. Vraie dans le domaine profane,

Et dans un pays où les paroles précédentes les actes au point de les faire oublier, où les rêves étaient formulés avec tant de chaleur que le réveil, indéfiniment renvoyé, était dénoncé comme contre-révolutionnaire, Houari Boumedienne se faisait une gloire de son silence. Dans les sévères bureaux de l'état-major, qui surplombent la radieuse rade d'Alger, il a toujours l'air, en veston négligé et col ouvert, d'un journaliste d'extrême gauche venu dérober des secrets militaires pour inciter les troupes à l'indiscipline. Mais il travaille, et fait travailler son monde. Ce maquisard idéologue est devenu un patient bureaucrate. Et tandis que les autres palabrent, lui bâtit une armée qui est aujourd'hui la seule force organisée du pays.

Pour sauver la révolution, ou pour l'abattre? L'événement du 19 juin est trop ambigu pour que l'on puisse, dès maintenant, y voir autre chose qu'un changement de rythme de méthodes et de champ d'action. Contre lui, il y a certes deux péchés originaux, celui du putsch, qui écarte du nouveau pouvoir des hommes convaincus de la nécessité de mettre un terme aux erreurs du belléisme, mais qui ne peuvent approuver ces méthodes, et le désarroi où il a plongé trop d'hommes d'Alger dans le monde à la veille de la conférence d'Alger.

Tant qu'une preuve du contraire ne sera pas donnée (exécution sommaire du leader, "chasse aux sorcières", abolition de l'autogestion, dénonciation de l'une des chartes de la révolution algérienne, on doit pourtant le nier. Boumedienne pour aussi socialiste et aussi "révolutionnaire" que Ben Bella. Mais il faut aussitôt corriger cette proposition par une série d'observations, faites à partir des textes et des gestes des hommes du 19 juin, et qui vont de l'abandon du style rhétorique à la sacralisation de l'Etat et de l'instauration du culte de l'impersonnalité à la priorité absolue donnée à l'Algérie, aux problèmes, aux intérêts de l'Algérie algérienne.

"Marsiens" et "novembristes" De constants débats ont déchiré le nationalisme, puis la révolution algérienne. Celle qui vient de prendre la forme d'un putsch a sa source dans une profonde différence de conceptions historiques et théoriques apparue à la veille du congrès d'avril 1964. Deux camps s'affrontèrent alors, sans s'affronter clairement: d'une part ceux qui croyaient, avec M. Ben Bella et son brain-trust gauchiste, que la révolution algérienne comportait deux phases bien distinctes, qu'à la "guerre de libération" a succédé une opération de bouleversement des structures indépendante de la première phase, et que les acteurs de la première étape ne sont pas forcément ceux de la seconde, qu'une relève doit s'opérer et que l'on doit choisir désormais les dirigeants et les cadres moins en fonction de leur attitude au combat qu'en fonction de leur dynamisme en matière de développement socialiste. Et qu'à ce titre, les marxistes éprouvés que sont les cadres militants du parti communiste algérien — d'ailleurs fondus dans le F.L.N. — sont tout désignés pour assumer un rôle d'avant-garde. Pour eux tout commençait aux décrets de mars 1963. Ce sont les "marsiens" de la révolution.

Pour les autres la révolution algérienne n'est faite que d'une seule "couleur" depuis le 1er novembre 1954. La révolution algérienne se mesurant à l'ardeur au combat et à la conscience nationale, ceux qui ont trop longtemps hésité à s'engager — tels les animateurs du P.C.A. — sont mal placés pour conduire aujourd'hui les efforts de l'Algérie. Eux, ce sont les gens pour qui le 1er novembre continue. Ce sont les "novembristes" de l'Algérie. Ils croient à la révolution à un seul temps, comme les Yougoslaves, et non à l'opération en deux temps, comme les Cubains et les benbellistes de la dernière période. En ce sens, le 19 juin est la révolte des pionniers de la révolution armée contre les techniciens du socialisme sans titres de guerre. De là ce côté "ancien

combattant" qui fait choisir, pour siéger au Conseil de la révolution, de vieux maquisards comme Tahar Zbiri et Sawt el Arab, et écarter des marxistes déclarés comme Mohammed Harbi ou Hocine Zahoiane.

Retour à la Soummam?

Au-delà de la question historique, il faut voir aussi un débat entre une conception "mondialiste" de la révolution et une conviction plus nationaliste, ou, pour employer des vocabulaires devenus inévitables en ces matières, plus "spécifique", plus "authentique". Non que M. Ben Bella ne fût pas un Algérien ardemment patriote et fort représentatif d'un type, d'une situation historique, d'une ambiguïté culturelle. Mais l'impétuosité avec laquelle il s'était mêlé de problèmes n'intéressant en apparence l'Algérie qu'au second degré — et considérés comme tels par l'opinion — la dispersion d'énergie et de ressources qu'entraînait inévitablement une telle déviation, les imbroglios diplomatiques qu'elle jetait parfois l'Algérie, faisaient qualifier une telle politique de "cosmopolite" par les adversaires du leader. D'autant qu'elle avait souvent pour inspirateurs, ou exécutants, des conseillers venus de loin, dénoncés comme "transhumants" par ceux qui inspirent aujourd'hui le Conseil de la révolution.

C'est une Algérie plus algérienne, plus préoccupée d'elle-même, recentrée sur ses problèmes propres, qui s'affirme depuis le 19 juin. Ce retour à l'intérieur fait penser à un autre épisode fameux de l'histoire récente de l'Algérie, le congrès de la Soummam d'août 1956, où les hommes de l'intérieur, avec Ramdane Abane, affirmèrent leur supériorité sur ceux de l'extérieur, avec Ben Bella — déjà.

Une jeune nation née d'une révolution puissamment aidée par l'étranger pouvait trouver en cette situation les raisons de s'élargir, imprudemment ou non, à l'espace mondial: mais elle est trop naissante encore pour ne pas être avide de son identité de son originalité. Quel nationalisme est plus jaloux (c'est un mot qui revient souvent dans les propos des nouveaux maîtres d'Alger) que celui qui vient de se dégager d'une longue empreinte étrangère? Et quelle culture est plus préoccupée de s'affirmer que celle qui a été — langue, tradition, religion — plus fortement contestée?

Doté d'une plus forte culture arabe que la plupart des autres dirigeants de son pays, musulman assez convaincu pour avoir choisi comme nom de guerre, et l'avoir gardé, celui du patron de la mosquée de Tlemcen, Sidi Boumedienne, le nouveau détenteur du pouvoir à Alger, le mot "patrien" des leaders maghrébins, est bien placé pour une opération de "retour aux sources" algériennes. Fanatisme? Maigreux n'est pas forcément ascétisme, ni frugalité intolérance. On raconte que M. Ben Bella, ayant un soir entrepris une tournée dans Alger pour faire fermer les bars qui servaient des boissons alcoolisées, fut interrompu par un officier qui lui dit: "S'il y avait une telle réflexion du colonel: 'Opération de garde champêtre'..."

Mais plutôt que de supprimer les chances de ce personnage que l'on dirait voué à la croix des mystiques de jouer les Saïnonarole ou de ramener l'Algérie au temps des Almoravides, il faut tenir compte de ce qui caractérise probablement l'homme du 19 juin: l'art de s'adapter aux réalités. Monté vers les sommets à travers les implacables règlements de comptes des maquis oranais et de leur base marocaine, ayant élaboré dans son état-major de Ghardaïa une manière de doctrine politico-militaire, langage d'homme d'agrandissement révolutionnaire et de "maquisardisme" fidèle, porté au gouvernement d'Alger à la tête d'un mouvement de révolte contre un G.P.R.A. taxé d'embourgeoisement, tout semblait le

(Suite à la page 2)

cette exigence l'est doublement dans le domaine religieux où tout engagement repose, par définition, sur l'amour de l'autre.

Pas une affaire purement interne...

En raison des interrogations qu'elle a fait surgir dans l'opinion, la décision relative au P. Bradet devrait faire l'objet d'une déclaration officielle de la part de ses supérieurs.

Ceux-ci avaient confié au P. Bradet un poste directement relié à la formation de l'opinion publique. Maintenant qu'ils le retirent de ce poste dans des circonstances apparemment extraordinaires, ils devraient expliquer au public la nature et les motifs de leur décision. C'est un frère qu'on enlève brusquement du milieu

d'une communauté intellectuelle qui l'avait laborieusement travaillé à édifier: la communauté qui l'a reçu, écouté, soutenu, a le droit, me semble-t-il, de savoir pourquoi il la quitte.

C'est, en réalité, tout un nouveau style de gouvernement qui se trouve implicitement postulé par semblable requête. Connaissant assez bien le secteur religieux, je suis assez conscient de ce que je demande. Mais je le fais quand même sans hésiter, convaincu que je suis qu'une politique d'explication vaut toujours mieux, dans des cas comme celui dont nous avons discuté, qu'une politique de silence ouvrant inévitablement la porte aux hypothèses les plus échevelées...

C. R.

MONTREAL, LUNDI 19 JUILLET 1965

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SACHRIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est l'éditeur. Seul l'éditeur, sous le nom de "Le Devoir", est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition de samedi, 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 3e classe de la présente publication.
TELEPHONE: 344-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

La crise du marché commun

— II —

Vocations diverses des nations

par Jacques de MONTALAIS (1)

Ce qui frappe le plus dans la crise actuelle du Marché commun et de l'Union européenne, c'est la légèreté avec laquelle certains engagements réitérés sont traités. Mais c'est aussi la légèreté avec laquelle on introduit des choses déjà suffisamment compliquées en y introduisant une volonté de supranationalité pour ainsi dire contestable en l'état actuel de l'Europe, et même pour l'avenir d'une Europe dont rien ne prouve qu'elle ne doit toujours comporter que six membres. Or, disait Epicure, "il ne faut pas se lancer à la légère dans des entreprises qui ne répondent pas à ce que nous sommes". Examinons si ce n'est point ce que l'on nous convie de faire.

Cette vue de l'esprit qu'est la supranationalité ferait en effet de l'Europe des Six une démocratie européenne tout naturellement fondée sur le principe démocratique de majorité. C'est dire que la politique pour laquelle la France, un de ses principaux membres, se sent faite pourrait fort bien ne pas être suivie. Dès lors toute la question est de savoir si une nation millénaire peut renoncer à ses vœux, à sa vocation, à la mission qu'elle se reconnaît et qu'on lui reconnaît dans le monde, c'est-à-dire à son âme, sous prétexte qu'à la majorité, ses partenaires n'approuveraient pas ou ne partageraient pas cette vocation.

Or les partenaires en question ont-ils et ont-ils jamais eu une situation et une vocation comparables? Le plus puissant, dont l'unité n'a été faite que récemment par Bismarck et par la prussianisation des diverses régions de son territoire, s'est déjà caractérisé aux yeux du monde par une volonté de domination hautement proclamée en même temps que par une incertitude profonde quant à son destin véritable.

L'Italie moderne, dont les diverses républiques furent si longtemps d'admirables foyers de culture, mais aussi le siège de seculaires tyrannies, ne doit les prémices de son unité qu'au génie unificateur de Napoléon et à quelques hommes sensibles aux idées de la Révolution française. Mais l'unité demeure peut-être plus formelle que réelle; la vie régionale est plus manifeste dans la péninsule que la vie nationale; et il est vrai, dans une certaine mesure, que Rome n'est plus dans Rome.

La Belgique enfin, créée seulement en 1830, bilingue et apparemment de plus en plus binationaliste de ce fait, a toujours eu une vie axée sur des libertés communales, d'ailleurs exemplaires et riches d'accomplissements, plutôt que sur quelque vocation nationale. Quant à la vaillante Hollande, l'horizon bas de son peuple laborieux s'est assez constamment limité à une tenace volonté d'enrichissement. Il est d'ailleurs significatif que cette volonté se soit traduite dès le XVII^e siècle par un esclavagisme admirablement organisé, qui fut longuement analysé par Karl Marx dans "Le Capital".

Bref, on conçoit que des nations, ou bien si récentes, ou bien si contestées, ou bien si dépourvues d'ambitions humaines, envisagent assez naturellement de renoncer à une vocation qu'elles n'eurent jamais pleinement et d'en acquiescer une par ce transfert comment disent les psychiatres, que constituerait pour elles la dilution dans un groupement plus large. Mais, comme on pouvait s'y attendre, elles ne se préoccupent ni de l'épine dorsale ni de l'âme que cette entité nouvelle devait acquiescer pour se constituer, comme toute communauté, en communauté véritable. Tout se passe comme si l'entité leur suffisait, comme si elles se fuyaient pour l'atteindre, comme si elles y voyaient une occasion de se dépasser, mais sans bien savoir dans quel but.

Les choses sont bien différentes à l'est comme à l'ouest de l'Europe des Six. On retrouve là, avec la Russie, la Pologne ou la Hongrie, de vieilles nations comme la France dont l'âme et la vocation ont manifestement quelque chose d'indestructible. De même est-il significatif de savoir que l'Angleterre, si elle devait se décider à rejoindre l'Europe, n'accepterait pas plus que la France de s'y diluer. Mais il est non moins certain que si l'Europe devait atteindre ses dimensions en s'élargissant parallèlement vers l'est, ses plus vieilles nations adopteraient de ce côté le même point de vue.

De sorte que ce que l'on nomme "nationalisme", d'un air projecteur pour éviter de parler de permanence nationale et comme si cette volonté de permanence était démodée, isolée et donc minoritaire en Europe, est au contraire à la fois majoritaire et à ce point enraciné que l'arbre dépérirait aussitôt, privé de cet enracinement-là.

Le moment paraît donc venu pour nos partenaires actuels d'interroger l'inquiétant vide, les troubles démissions ou les non moins troubles aspirations que leur besoin de "supranationalité" pourrait bien receler. Sachant que la France n'entend pas plus s'y perdre que d'autre vieux pays susceptibles de rejoindre l'Europe, un jour, qu'ils se demandent enfin s'ils veulent entraver définitivement la construction de l'Europe en continuant à spéculer sur une vue de l'esprit ou bien s'ils veulent la bâtir progressivement. D'abord en rapprochant les intérêts, comme le Marché commun le fait. Mais surtout en laissant peu à peu un véritable esprit européen naître: d'une part grâce à l'ouverture au monde — et au "tiers monde" — cette mission de l'Europe que l'Europe n'entend toujours pas.

(1) Rédacteur en chef du journal la Nation.

(LE MONDE)

OPINION DU LECTEUR

Réponse aux "considérations sur l'état du clergé au Québec"

par Michel CANTIN

Cher monsieur,

Dans votre article du 12 juillet dernier publié sous la rubrique "Opinion libre" de ce journal et intitulé: "Considérations d'un laïc sur l'état présent, au Québec, du clergé séculier et régulier", vous vous penchez sur le problème très actuel du recrutement des vocations sacerdotales et religieuses. Après avoir admis qu'il existe plusieurs causes à la diminution du nombre des vocations, vous ne vous arrêtez pas moins à une seule, celle à vrai dire que vous considérez comme la plus importante. Et ici je cite votre conclusion:

Toutes ces longues considérations sur l'état actuel du clergé séculier et régulier démontrent, à mon sens, que les plus grands responsables de la régression dans le recrutement des vocations sacerdotales et religieuses sont d'abord et avant tout, les membres du clergé séculier et régulier.

Le Devoir, 12 juillet 1965 p. 5. Vous soutenez en fait dans votre article que les "prêtres à temps partiel" de plus en plus nombreux de nos jours présentent une fausse image du sacerdoce à la jeunesse, une image déformée et inférieure de la réalité et de la grandeur du prêtre; image qui pour cette raison n'exercerait que peu d'attrait sur la génération d'aujourd'hui. Et par conséquent, il ne s'agirait que de réformer le clergé pour voir remonter presque en flèche le nombre des vocations sacerdotales et religieuses. Autrement dit, si les prêtres, par leur vie, faisaient connaître le sacerdoce tel qu'il est dans sa beauté et son véritable éclat, les jeunes s'y dirigeraient en beaucoup plus grand nombre.

J'admets, cher monsieur, que le raisonnement ne manque pas d'attrait et de clarté. Sa simplicité même séduit facilement l'intelligence. A vrai dire, Socrate lui-même y a cru et prétendait qu'il suffisait de faire connaître aux hommes ce qui est vrai et bien pour les rendre bons. C'est ce que l'on a appelé plus tard le paradoxe socratique.

Mais, malheureusement, les choses ne sont pas si simples et la réalité est beaucoup plus complexe. Aristote et la plupart des philosophes par la suite ont démontré que nos actions ne dépendent pas uniquement de notre intelligence, mais aussi et d'abord d'une autre faculté, la volonté. Nous pouvons tous d'ailleurs prendre conscience de ce fait à n'importe quel moment du jour. Je suis conscient, en effet, que dans certaines circonstances, je sais très bien qu'il serait mieux de faire telle chose et d'omettre telle autre et pourtant je décide le contraire. Cela arrive couramment. Saint Paul lui-même ne disait-il pas qu'il faisait le mal qu'il

ne voulait pas faire et ne faisait pas le bien qu'il désirait faire?

Il y a en plus tout le jeu des appétits, des désirs, qui interviennent dans une décision à prendre; les vertus et les vices, qui peuvent modifier les appétits et la volonté elle-même. Mais où s'acquiescent ces vertus et ces vices, où se forment-ils ou se déforment les volontés sinon à l'intérieur même de nos familles? Les parents savent bien qu'il faut faire passer à un enfant des centaines et des centaines d'actes de maîtrise de soi pour qu'il devienne patient, des centaines d'actes d'obéissance pour qu'il acquière la vertu d'obéissance, etc. Ce sont les actes qui engendrent les vertus, les volontés fermes et droites et non les paroles ou les sermons, si beaux soient-ils. Si vous considérez maintenant tout ce qu'exige le sacerdoce, vous ne douterez pas une seconde qu'il faut de la volonté et de la vertu pour y parvenir. Voilà pourquoi on répète avec raison que la famille chrétienne est le facteur prépondérant dans l'éclatement des vocations sacerdotales et religieuses.

Même si vous faites partie de la génération de 1920, comme certains indices dans votre article le laissent supposer, un passage m'avait laissé croire que vous étiez entré de plain pied dans le renouveau que connaît actuellement l'Eglise. Vous dites en effet, et je cite:

On dit que les laïcs sont membres de l'Eglise, qu'ils sont même l'Eglise. Dans les principes, je crois à cette assertion; mais, dans les faits, en 1965, j'en doute encore.

Le Devoir, 12 juil. 1965, p. 5.

Ce que je crains, cher monsieur, c'est que plusieurs n'aient pas saisi encore tout ce qu'implique cette grande vérité à savoir que nous sommes l'Eglise. Si, en effet, nous formons tous ensemble la grande communauté chrétienne ou nous sommes tous frères, ne devons-nous pas assumer à la fois ses difficultés, ses peines et ses problèmes, tout comme ses joies et ses succès, compte tenu naturellement du rôle particulier qui nous est confié pour la bonne marche de l'ensemble? Et s'il est demandé à cette communauté de construire, de témoigner, de vivre l'évangile, ne devons-nous pas tous construire, témoigner et vivre? Voilà ce qui me semble être renfermé dans cette vérité et voilà ce que je n'ai pas trouvé dans votre article.

A mon grand regret, j'y ai plutôt trouvé le contraire! En effet, cher monsieur, vous donnez facilement bonne conscience lorsque vous dites en terminant:

Je me dis toujours que le clergé se réforme et tout nous sera donné par surcroît! (Le Devoir, 12 juillet, 1965, p. 5)

Je pense que le point d'exclamation que vous avez vous-même placé après cette phrase en dit fort long. Non, seulement vous vous lavez les mains, mais vous vous déparaissez du fardeau que doit porter toute personne qui se dit être de l'Eglise.

Vous adoptez également à plusieurs reprises l'attitude que les laïcs ont longtemps adoptée dans l'Eglise, celle d'attendre tout du clergé. Ne dites-vous pas en effet:

Que les membres du clergé s'inspirent de prêtres comme Monsieur Vincent, le Curé d'Ars et Don Bosco, ainsi que de Cordijn, le problème de la diminution dans le recrutement des vocations sacerdotales et religieuses ne se posera plus parce qu'il y aura alors des parents chrétiens pour donner des prêtres à l'Eglise. (Le Devoir, 12 juillet 1965, p. 5)

Ne prenez-vous jamais en main votre formation cher monsieur? Serez-vous sans cesse à la remorque du clergé? Certes le clergé doit veiller à la formation du peuple chrétien, mais la formation de chaque individu, de chaque adulte du moins, ne dépend-elle pas d'abord de chacun?

Ce que vous avez de notre génération surtout, c'est ce don naturel à mettre tout sur le

dos des curés. Ils sont responsables de la diminution du nombre de vocations et, ô surprise découverte, de la passivité des laïcs.

Quelle admirable logique! Que les uns travaillent et les autres en récoltent les fruits les bras croisés! Vous vous faites, Monsieur, une image bien dorée du laïc. Sachez cependant que je connais beaucoup plus de prêtres qui souhaitent voir les laïcs assumer des postes qu'ils occupent par suppléance que j'en connais qui s'obstinent à conserver ces postes. Mais la passivité c'est l'inertie, l'inaction et je ne vois pas très bien comment l'abandon d'un poste par un "curé" puisse remédier à l'inertie d'un laïc.

Enfin, puisque "être de l'Eglise" signifie vivre l'évangile, ce qui s'appelle vivre, en tant que laïc vous devriez vous demander d'abord si les laïcs ne possèdent pas certains défauts que vous découverrez si facilement chez le clergé. N'y aurait-il pas aussi certains laïcs "à temps partiel", ceux qui le sont seulement le dimanche matin par exemple et ne le sont plus dans les affaires, dans les loisirs ou les lectures? Y en a-t-il tant que cela des laïcs qui vivent l'évangile 24 heures par jour? "Prendre au sérieux l'enseignement de l'écriture sainte, de la pastorale, de la liturgie, de la catéchèse", cela vaut aussi pour les laïcs; l'ascèse même dont vous parlez si bien n'est pas l'apanage exclusif du clergé. En fait, cher Monsieur, il n'y a personne ici-bas qui possède la perfection. Mais malgré cela Dieu estime assez l'homme pour choisir parmi nous ceux qu'il désire comme médiateurs entre Lui et nous. Il n'a pas choisi des anges, mais des hommes et s'il les accepte avec leurs défauts, de quel droit, nous, pauvres hommes, avec aussi nos défauts, protestons-nous? Au lieu de voir ce qu'ils ne sont pas, regardons

donc ce qu'ils sont, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils font encore de grand. Alors, tous vos reproches paraîtront bien peu et tomberont en poussière. Vous parlez de la course aux "cures payantes". Pour arriver à la prêtrise, il faut en moyenne sept années de cours primaire, huit ans de cours classique et au moins quatre ans d'université, ce qui représente dix-neuf années de scolarité. Comparez donc maintenant le salaire des professionnels qui ont dix-neuf années de scolarité avec les "cures payantes" dont vous parlez. Il n'y a même pas de comparaison possible. Tout le monde le sait fort bien.

En fait, cher Monsieur, en dissertant de la sorte sur "l'état présent, au Québec, du clergé séculier et régulier", en prétendant connaître la situation "de plusieurs paroisses des comtés de Dorchester, de Beauce, de Frontenac, de Mégantic, de Wolfe, de Compton", en préconisant des réformes jusque dans le système de "nomination des prêtres aux cures et à des postes importants", dans le "nombre de vicaires", dans le "mode de traitement des prêtres", etc., vous jouez beaucoup plus au nonce apostolique que vous ne prenez vos responsabilités de laïc chrétien.

ÉTUDIANTS!

LES ÉCOLES BERLITZ

LANGUES VIVANTES

vous proposent pendant les vacances des cours de conversation en :

ANGLAIS
FRANÇAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND
ITALIEN
PORTUGAIS
OU RUSSE

LECONS PARTICULIÈRES ou GROUPES (5 élèves maximum)

— MATIN — APRES-MIDI — SOIR —

Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

ÉCOLES BERLITZ

LANGUES VIVANTES

MONTREAL : 2055, rue Peel — 845-1161
QUÉBEC : 500, Grande Allée — 529-6161
OTTAWA : 31, rue Melcalfe — 232-5343
TORONTO : 130, rue Bloor — 924-7773

lettres au DEVOIR

Pourquoi ce silence ?

Votre journal, LE DEVOIR, publie beaucoup d'articles sur les problèmes d'éducation. Ce qui me frappe, c'est qu'on voit très rarement les représentants des corps intermédiaires ou encore les officiers d'associations qui s'intéressent à l'éducation intervenir en faveur des institutions privées. Je ne m'explique pas par exemple le silence "respectueux" de l'Association d'Éducation du Québec ou encore le mutisme des membres du Conseil Supérieur de l'Éducation.

Ca fait joliment drôle de voir la Fédération des Collèges Classiques se débattre comme un beau diable (ou une bonne diablesse!) pour assurer la survie de ses membres. Il me semble qu'il revient à d'autres d'insister pour que le Ministère de l'Éducation évite de commettre une sottise de taille, celle d'éliminer purement et simplement les institutions indépendantes.

Marc Tellier

Sans effort - Bientôt

ESPAGNOL

cours privé ou groupe

Professeur universitaire à Madrid

Tél. : 844-7105

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE : 1195 rue Bleury

ET

LIBRAIRIE de la PAIX : 1213 rue Bleury, Montréal

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

VENTE GÉNÉRALE

de 30% à 50% de réduction

sur tous nos livres :

Tél.: UN. 1-7765

Livres d'Arts
Encyclopédies
Théâtre, poésie, canadienne
Disques littéraires, musique classique
Reproductions
Livres d'enfants
Livres de poches, etc., etc.

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Adolescence, étude et fréquentations

Aujourd'hui, je voudrais répondre, le plus brièvement possible à un finissant de collège qui m'écrit une fort intéressante lettre (redigée peut-être trop à la hâte tout de même) au sujet de mon article "La naïveté de la pensée devant les réalités humaines" (21-6-65). Ce garçon est tout à fait d'accord avec les points de vue exprimés dans l'article, il apporte même dans sa lettre des arguments personnels tout à fait justes, contre les mariages précoces, forces ou non, mais il ne peut se défendre de réclamer pour l'adolescent, étudiant le droit à l'amour en même temps qu'à l'étude. "L'étudiant, dit-il, comme tout autre a besoin de la compréhension, de l'affection d'une femme; il a besoin de la confiance que donne l'amour, et il a surtout besoin, s'il ne veut pas les annihiler, de développer ses dispositions d'homme. Je suis d'avis qu'il est presque impossible à un être humain de trouver son équilibre en dehors de l'amour: renoncement à l'égoïsme, prise de conscience de l'existence de l'autre et de son droit au bonheur, "humanisation". Et c'est spécialement à la fin de l'adolescence qu'il importe de trouver cet équilibre". Plus loin, il dit encore: "Les connaissances ne remplacent jamais une personnalité vraiment forte. Je pense alors, qu'amour et étude doivent aller de pair et par suite qu'il faut essayer de concilier les deux. Il faut prémunir l'étudiant en le dotant d'une personnalité telle qu'il puisse passer de celle-ci dans l'amour, tout en ne nuisant pas au reste de son développement, comme la poursuite de ses études. C'est difficile, mais ce n'est pas impossible. Sous peine de me répéter, je réaffirme que l'amour et l'étude ne peuvent être dissociés sans nuire à la personnalité de l'étudiant et même qu'une vie d'étude sans amour serait extrêmement difficile à poursuivre efficacement. Et qu'il faut préparer le jeune non à se passer d'amour mais à concilier amour et étude".

Mon jeune ami,

Comme la vie va être belle et bonne pour celle qui va marcher un jour, près de vous! Etude-amour, amour-étude: vous réclamez pour vous les deux pôles majeurs de l'existence pour une vie en plénitude! Je souhaite que le destin réponde à vos vœux! Quant à la petite amie qui va vous écouter, je suis sûre que vous n'aurez aucune difficulté à la convaincre de la valeur de votre programme. Après avoir lu votre longue lettre, je vous entendais encore... et vous voyais lui répéter, peut-être les mots du poète. Mon enfant, ma sœur, songe à la douceur d'aller là-bas vivre ensemble. Aimer à loisir, aimer et mourir. Au pays qui te ressemble... ou faire quelques souhaits de "l'horizon chimérique" et... à distance, je vous ai sou-

haité de découvrir sans faute, "le bleu noir de Rosemonde".

Mais non, vous ne direz rien de tout cela, parce que, d'après votre discours vous ne vous inspirez pas des poètes mais des psychologues. C'est très bien, c'est excellent, ça fait plus sérieux mais ça n'empêche pas, quand même, quelques illusions, de fleurir ici et là, en dehors du parterre de vos idées que vous voulez si logiques et si bien rangées... en oubliant ou en ignorant encore les détours du cœur, qui se moque parfois, vous savez, des manuels et de leurs leçons et directives... Je n'entreprendrai pas d'enlever ces illusions qui survivent à vos efforts de clairvoyance; le temps et la maturité qui vient vont certainement s'en charger, à tour de rôle. Vous bénéficierez, alors, de votre sens psychologique personnel éclairé, ce qui est encore plus pratique que l'usage des formules collectionnées.

Vous dites quelque part, en réclamant le droit à l'étude et à l'amour pour les adolescents: "C'est difficile, mais ce n'est pas impossible". Savez-vous que c'est impossible, justement, pour le plus grand nombre? Connaissez-vous la situation générale des mariages précoces, ici, au Canada, comme aux Etats-Unis d'ailleurs? Les statistiques, vraiment désolantes pour l'amour, ne chantent pas le même refrain que les chansons sexées à répétition de la rue et de la radio. Quant aux examens rates et aux candidats recalés chaque année, on ne sait pas encore dans leurs cas, si c'est l'amour qui a nu à l'étude ou... les études qui ont nu à l'amour dans les cas de jeunes ménages déboussolés.

Vous avez raison d'écrire qu'une vie d'étude sans amour serait extrêmement difficile à poursuivre efficacement, vous dites bien une vie, pas une adolescence. L'adolescence passe très vite, croyez-moi, (bien que dans notre pays, à notre époque, elle a l'air de s'éterniser maladroitement chez plusieurs); la donner toute à l'étude, à sa culture personnelle, à l'amitié, c'est déjà un bon placement. L'étude et l'amour ne sont pas incompatibles dans une vie, croyez-le bien; mais tout dépend des circonstances d'âge, de temps, de caractère et de conditions d'existence. Et de la sorte de ménage et de bonheur domestique dont on rêve... On ne peut pas tout avoir en même temps; la jeunesse le croit, l'âge mûr le sait.

Heureusement, dans votre cas, si j'en juge d'après votre lettre, vous plaidez pour l'amour et non pour vos amours... Pendant que vous en êtes encore à pouvoir raisonner sur le sujet, ajoutez à vos idées celle-ci: s'il est important d'être aimé, il l'est encore davantage d'aimer, parce que d'ordinaire ce sont ceux qui aiment, bien davantage que ceux qui sont aimés seulement, qui réalisent le mieux leurs rêves, leur destin, leur vocation humaine.

Germaine BERNIER



C'est Larry Aldrich, couturier newyorkais qui a surtout illustré cette année dans ses collections automne-hiver, le modèle paisible. Il l'emploie tout aussi bien le soir dans d'élégants deux-pièces que le jour dans de petites robes toutes droites et fort simples. Ce modèle faisait partie des défilés du Groupe de couture de New York.

Un service d'auxiliaires familiales sera lancé par le Ministère de la Famille et le Service social aux familles

Au cours de l'année écoulée, la Société de Service Social aux Familles dut refuser 55 pour cent des demandes de services d'auxiliaires familiales, a déclaré hier M. Roger Prud'homme, travailleur social professionnel et directeur général de la Société qui est affiliée à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Un indice incontestable, a-t-il précisé, qui se traduit par une remarquable hausse de 22 pour cent dans les demandes de tels services, est une preuve tangible de l'existence d'un besoin nouveau qui semble vouloir se généraliser de plus en plus au sein de notre communauté.

Pour l'année 1964-1965, le total des services d'auxiliaires familiales fournis par la Société se chiffre à 1.204, ce qui représente 15.150 jours de services donnés à 723 familles de 5 enfants chacune, en moyenne 3.563 enfants.

Les demandes sont toutefois beaucoup plus nombreuses. Devant cet état de choses, a déclaré M. Prud'homme, nous espérons mener à bien une expérience entreprise en collaboration avec le ministère du Bien-être social et de la Famille de la province de Québec dans l'intention de mettre au point un programme de services d'auxiliaires familiales à la portée des familles de la province.

Chiffres révélateurs

Selon les chiffres donnés hier par le directeur de la Société, celle-ci a reçu cette année 8.249 demandes d'aide, dont 4.897 ont été référées au personnel de la Société, tandis que les autres ont été orientées vers d'autres ressources communautaires appropriées à leurs besoins. De ces 4.897 demandes, 3.383 ont exigé les services professionnels de travailleurs et d'aides sociaux. Pour chacun des cas, un dossier de travail

a été complété cependant que 1.638 ont été résolus. Au 30 avril 1965, la Société comptait encore 1.945 cas actifs.

Concentration de la clientèle

La plus grande zone de concentration de la clientèle de la Société se situe dans le milieu géographique borné au sud par le fleuve St-Laurent, à l'ouest par l'avenue du Parc, au nord et à l'est par la voie ferrée du Canadien Pacifique.

Dans une proportion de 87,5 pour cent, la population de ce secteur est de religion catholique et le revenu moyen des chefs de familles est de \$3.000. Quelque 4 pour cent de cette population n'a pas reçu une instruction suffisante et 39 pour cent ont suivi un cours élémentaire.

D'autre part, près de la moitié (48 pour cent) des travailleurs sont considérés comme ouvriers non-spécialisés ou manœuvres.

Les problèmes soulevés à la Société par cette clientèle sont variés, mais les plus importants l'emportent par le nombre: besoins matériels et financiers (43 pour cent), besoins d'aide familiale à cause de la maladie (32 pour cent), consultations matrimoniales (19 pour cent).

Ces chiffres sont éloquentes, a précisé M. Prud'homme, au moment même où l'on songe à entreprendre une guerre à la pauvreté. La Société de Service Social aux Familles y est déjà engagée et elle veut y intensifier ses efforts.

ELLE-CLUB se propose d'accueillir des Canadiennes à Paris

Lors de leur passage à Montréal, quelques jeunes Parisiennes lançaient ELLE-CLUB, organisme qui a pour but de faciliter dans tous les domaines, la vie des jeunes étrangères à Paris afin que tout au long d'un séjour, elles apprennent vraiment comment vivent les vraies Parisiennes.

C'est la Boutique ELLE, rue Crescent à Montréal, qui inscira les jeunes Canadiennes intéressées à ce club. Elles y réserveront ELLE-CLUB? D'abord des conseils pratiques: vos amies parisiennes vous accueilleront. Elles vous conseilleront, en fonction de vos goûts, de vos moyens, les visites et spectacles (théâtre, cinéma, chansonnières) qui correspondent le mieux à ce que vous souhaitez connaître. Elles vous orientent à travers les vieux quartiers, les "coins" pittoresques ou insolites.

Des séances "Beauté"

Vos amies de ELLE-CLUB vous font participer à leurs séances "Beauté" et "Coiffure", réalisées avec le concours d'Elizabeth Arden, vous apprennent à choisir et réaliser le maquillage et la coiffure qui vous conviennent.

En plus, vous serez invitées dans une famille amie qui vous recevra en "cousine de l'étranger" et vous fera vivre quelques jours ou du moins quelques heures "à la française".

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

Des adresses précieuses:

Vos amies de ELLE-CLUB ont préparé pour vous un répertoire d'adresses très complet, où vous trouverez notamment les boutiques à la mode pour faire un shopping très parisien, les meilleurs coiffeurs, les restaurants typiquement parisiens de tous prix, les magasins de souvenirs, les librairies ouvertes même la nuit etc.

Des gains de temps:

Vos amies de ELLE-CLUB savent combien votre temps de séjour parisien est précieux. Pour éviter de le gaspiller, elles vous aident à retenir des places pour la majorité des spectacles auxquels vous souhaitez assister et des excursions que vous désirez faire. (Si, pour vos excursions, voyages, croisières, vous allez à l'American Express de notre part la présentation de votre carte de membre du Club vous vaudra une attention toute particulière).

Des visites passionnantes:

Vos amies de ELLE-CLUB vous accompagnent dans les

boutiques de grands couturiers, chez les antiquaires, dans des galeries d'art contemporain et elles vous donnent toutes les explications que vous leur demandez.

Elles vous font visiter aussi les coulisses d'un grand magasin, le marché aux fleurs, les antiquaires; Foire aux Puces, Village Suisse, le quartier historique du Marais quand il est illuminé, etc., etc.

Des séances "Beauté"

Vos amies de ELLE-CLUB vous font participer à leurs séances "Beauté" et "Coiffure", réalisées avec le concours d'Elizabeth Arden, vous apprennent à choisir et réaliser le maquillage et la coiffure qui vous conviennent.

En plus, vous serez invitées dans une famille amie qui vous recevra en "cousine de l'étranger" et vous fera vivre quelques jours ou du moins quelques heures "à la française".

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

Des adresses précieuses:

Vos amies de ELLE-CLUB ont préparé pour vous un répertoire d'adresses très complet, où vous trouverez notamment les boutiques à la mode pour faire un shopping très parisien, les meilleurs coiffeurs, les restaurants typiquement parisiens de tous prix, les magasins de souvenirs, les librairies ouvertes même la nuit etc.

Des gains de temps:

Vos amies de ELLE-CLUB savent combien votre temps de séjour parisien est précieux. Pour éviter de le gaspiller, elles vous aident à retenir des places pour la majorité des spectacles auxquels vous souhaitez assister et des excursions que vous désirez faire. (Si, pour vos excursions, voyages, croisières, vous allez à l'American Express de notre part la présentation de votre carte de membre du Club vous vaudra une attention toute particulière).

Des visites passionnantes:

Vos amies de ELLE-CLUB vous accompagnent dans les

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

ELLE-CLUB, nous dit Madeleine Quévillon de la Boutique ELLE n'est pas un service touristique mais bien un service amical. Il n'est pas gratuit parce qu'une correspondance régulière doit être entretenue et un personnel maintenu en place mais comme ce sont de jeunes femmes qui ont le désir de mieux faire connaître et apprécier leur pays et surtout le désir de rencontrer des jeunes d'autres pays, l'abonnement à ELLE-CLUB est minime. C'est à la Boutique qu'on pourra recevoir tous les renseignements sur cette organisation.

Faits divers

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Grave sécheresse

MILLINGTON (Ontario) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Hays, a déclaré en fin de semaine que le Canada subit présentement sa pire sécheresse depuis 75 ans. Les dommages qui en résultent sont irréparables, même si la pluie venait maintenant, a-t-il précisé: la première récolte de foin est détruite et la deuxième est gravement compromise. M. Hays a dit qu'il annoncerait mercredi un accord fédéral-provincial en vue d'aider les cultivateurs victimes de la sécheresse.

Droits civiques

WINDSOR (Ontario) — Par suite de démarches de la Commission des droits civiques de l'Ontario, un sergent de Windsor devra quitter avant le 1er septembre un appartement qu'il a loué le premier mai. La Commission a engagé des démarches auprès du propriétaire qui aurait refusé de louer cet appartement à une Noire aveugle âgée de 21 ans. Conséquent, plutôt que de subir des procédures, le propriétaire a convenu de mettre l'appartement à la disposition de la Noire dès le premier septembre.

Centralisation à Terre-Neuve

SAINT-JEAN (T.-N.) — Le ministre fédéral des Pêcheries, M. Robichaud, a signé une entente avec la province de Terre-Neuve prévoyant, au coût de \$12,000,000, la centralisation de populations dispersées dans des coins isolés de la province vers des localités mieux organisées. Une trentaine de villages seront ainsi abandonnés sur une période de cinq ans.

L'Évangéline doit demeurer un quotidien

MONCTON — L'Évangéline, le seul journal de langue française des Maritimes, doit demeurer quotidien et continuer d'être publié à Moncton.

Telle est l'une des recommandations principales d'un rapport de 95 pages préparé par une commission de cinq membres formée en mars 1964 pour examiner la structure et l'avenir de l'imprimerie acadienne limitée, société éditrice de ce quotidien qui tire à quelque 11,000 exemplaires.

Le rapport publié vendredi par Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, qui avait lui-même nommé la commission, suggère que la gestion de l'imprimerie acadienne limitée soit confiée à la "Société de gestion atlantique", une société de fiducie appartenant en partie à un groupe d'hommes d'affaires et sous le contrôle de "La Société L'Assomption" de Moncton.

On avait décidé d'effectuer une étude sur l'administration et les perspectives d'avenir du journal parce que celui-ci n'était pas rentable dans sa forme actuelle.

La "Société de gestion atlantique" qui est une filiale de "La Société L'Assomption", examinera maintenant les recommandations avant de décider de les accepter ou non.

Publié à Moncton depuis 1905, l'Évangéline appartient au peuple acadien et sa gestion est confiée à l'évêque acadien. L'imprimerie acadienne limitée appartient également au peuple acadien.

15 recommandations

Le rapport contient en outre une quinzaine de recommandations traitant de la politique future du journal et du programme d'organisation de la société.

La commission estime que l'imprimerie et le journal sont deux entités séparées et devraient être considérées comme telles pour fins d'administration. Elle recommande aussi qu'on ne lance plus de campagne pour recueillir des fonds pour renflouer l'entreprise sur le plan financier.

On a organisé des campagnes de souscription depuis 10 ans pour maintenir l'Évangéline à flot. L'an dernier, une grande campagne avait été entreprise dans le Québec pour assainir les finances du journal et lui permettre d'envisager l'avenir avec confiance.

Administré par des laïcs

Il est aussi suggéré que le journal soit d'inspiration catholique plutôt qu'un organe d'information catholique. Si les conclusions du rapport sont adoptées, l'Évangéline sera confiée complètement aux laïcs et sera administrée comme n'importe quelle autre entreprise financière.

En recommandant qu'une attention toute spéciale soit apportée aux diocèses de Moncton et de Bathurst, le rapport suggère que le diocèse de Madawaska soit inclus dans les plans immédiats d'expansion lorsqu'une voie de communication plus directe sera disponible.

La commission était présidée par le juge J.-Adrien Cormier, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, assisté de Dr Alexandre J. Boudreau, directeur du service d'extension de l'université de Moncton, et de MM. Eric Cormier, un homme d'affaires de Moncton, Gilbert Finn, directeur général de la Société L'Assomption, représentant d'une compagnie d'assurance et Paul L. Bourque, un comptable.

Nicholson voyage

VIENNE — John R. Nicholson, ministre canadien de la citoyenneté et de l'immigration, sera en Autriche jusqu'au 21.

Nicholson, qui a déjà visité l'Italie la Suisse et la Grèce, confèrera avec le ministre autrichien des affaires étrangères et avec le ministre de l'Intérieur. Au cours de son séjour en Europe, le ministre canadien a étudié les possibilités d'améliorer les organisations d'immigration canadiennes pour les visiteurs et les immigrants.

Après son séjour en Autriche, le ministre ira en Allemagne, occidentale, en France, au Portugal et en Angleterre.

La Saskatchewan et la Gendarmerie

REGINA — Le département du procureur général de la Saskatchewan se demande si la rencontre avec le ministre fédéral de la justice en vue de renégocier l'entente entre cette province et Ottawa au sujet de l'utilisation de la gendarmerie royale comme police provinciale, rencontre fixée officieusement pour août ou septembre, aura lieu malgré le changement de ministre. M. R.S. Meldrum, assistant du procureur général, dit n'avoir encore eu aucune nouvelle de M. Cardin.

L'empire Thompson s'étend au N.-B.

BATHURST (Nouveau-Brunswick) — Le président et éditeur de l'hebdomadaire Northern Light, seul journal de Bathurst, annonce que cette publication a été vendue aux intérêts Thompson. Cet achat porte à 54 le nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires sous contrôle des intérêts Thompson aux États-Unis et au Canada.

L'Ouest à l'Expo

WINNIPEG — Des représentants des quatre provinces de l'ouest ont donné leur accord définitif vendredi à la maquette du pavillon que construiront ces provinces à l'Expo 67. Le projet coûtera un million de dollars. Des offres seront faites à des entreprises de construction des provinces en cause.

Vaches au Chili

OTTAWA — Des bovins canadiens de race Hereford pour une valeur globale de \$200,000 seront exportés prochainement au Chili; cette vente est l'aboutissement heureux d'une mission commerciale chilienne venue au Canada l'automne dernier.

Le contrat a été confié à la Canadian Hereford Association par CORFO, organisme d'expansion économique du gouvernement chilien. Il s'agit de la plus forte expédition de bovins canadiens de race Hereford vers l'Amérique du Sud et la première au Chili.

Des ventes supplémentaires de bovins Hereford au Chili sont déjà en voie de négociation.

Inland Air doit se justifier

OTTAWA — La Commission des transports aériens a ordonné à Inland Air Transport Ltd., de Montréal, de démontrer avant le 5 août les raisons pour lesquelles son permis d'autorisation à assurer un service aérien à partir d'une base située à Montréal, ne devrait pas être annulé. Dans une ordonnance, en date du 18 juin, la commission affirme que la société Inland, qui administre plusieurs services aériens dans le domaine de l'annonce, la photographie, les insecticides, l'inspection, la prospection, les semences et la surveillance de la pêche, n'a pas développé un service aérien commercial suffisant pour justifier la continuation de son permis.

La compagnie avait demandé à la commission de réduire ses services.

Nominations à la RCMP

OTTAWA — Le commissaire de la gendarmerie royale, M. G.B. McEllen, fait part de nomination de deux nouveaux commissaires adjoints et de trois surintendants en chef. Sont promus au poste de commissaires adjoints le surintendant en chef Frank S. Spalding, maintenant commandant de la division H, de la Nouvelle-Écosse, et le surintendant en chef William H. Kelly, directeur de la sécurité et du service secret aux bureaux d'Ottawa. Sont promus aux postes de surintendant en chef le surintendant Eric Porter, commandant en second de la division K Alberta; le surintendant J.-A.A. Thivierge, commandant de la division C Montréal, et le surintendant Peter R. Osborne, secrétaire, Ottawa. Toutes ces promotions sont effectives à partir du 1er juillet.

Les Métallistes prient M. Fortin d'intervenir à Valleyfield

M. Jean Gerin-Lajoie a demandé en fin de semaine au ministre du travail, M. Carrier Fortin, d'intervenir dès aujourd'hui pour tenter de régler la grève qui a éclaté jeudi soir dernier à l'usine de la Canadian Electrolytic, de Valleyfield. A la même occasion, le directeur québécois du syndicat des Métallistes demande au ministre René Lévesque d'intervenir auprès du ministre du travail pour obtenir une réponse affirmative.

Dans un télégramme adressé au cours de la fin de semaine

L'état du cardinal McGuigan reste très grave

TORONTO — La respiration du cardinal James McGuigan, terrassé par une crise cardiaque à son palais cardinalice, samedi après-midi, est redevenue normale mais son état reste grave.

Le premier cardinal de langue anglaise du Canada est sous les soins de son médecin personnel, le Dr Edward Brooks.

La santé de son Eminence qui fait partie de la commission centrale du concile oecuménique, laissait à désirer depuis le commencement de l'année. Il passa trois semaines à l'hôpital en avril. Depuis ce temps il était au repos.

Il demanda à être relevé de ses fonctions en 1963 pour raison de santé. A ce moment Rome lui adjoignit un coadjuteur dans la personne de Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg.

Le cardinal a consacré la majeure partie de son temps depuis quelques années au concile. Il rentra à Toronto au commencement de décembre dernier à la fin de la deuxième session du concile. En février, il retournait à Rome à l'occasion de l'élévation de Mgr Maurice Roy, de Québec, à la dignité cardinalice.

Il n'a pas célébré la messe à la cathédrale Saint-Michel depuis avant Noël. Pour la première fois depuis des années il n'a pas officié à la messe de minuit.

Il était le plus jeune arche-

vêque au moment de sa préordination au siège de Regina en 1930. Après quatre années consacrées aux paroisses pauvres et isolées des Prairies, il fut transféré, en 1934, à Toronto,

le siège anglais le plus important du pays. Le pape Pie XII le nomma au collège des cardinaux en décembre 1945 en récompense de son dévouement à la cause

de l'éducation et des missions. Jeune prêtre il fut professeur au collège St. Dunstan, de Charlottetown, Ile du Prince Édouard.

En 1943, à l'occasion du 25e

anniversaire de son ordination sacerdotale il lança une campagne de souscription pour la construction d'écoles catholiques. L'objectif était de \$900,000. On recueillit \$1,671,000.

Lors du 25e anniversaire de sa consécration épiscopale, en 1935, une campagne pour la construction de nouvelles églises, campagne dont l'objectif était de \$3,000,000, recueillait \$4,107,000.

Le prince de l'Eglise est né à Hunter River, Ile du Prince Édouard, le 26 novembre 1894.

Chez **Ed. Archambault** c'est officiel...

Juillet est toujours le mois du

PIANO!

REDUCTIONS ESTIVALES

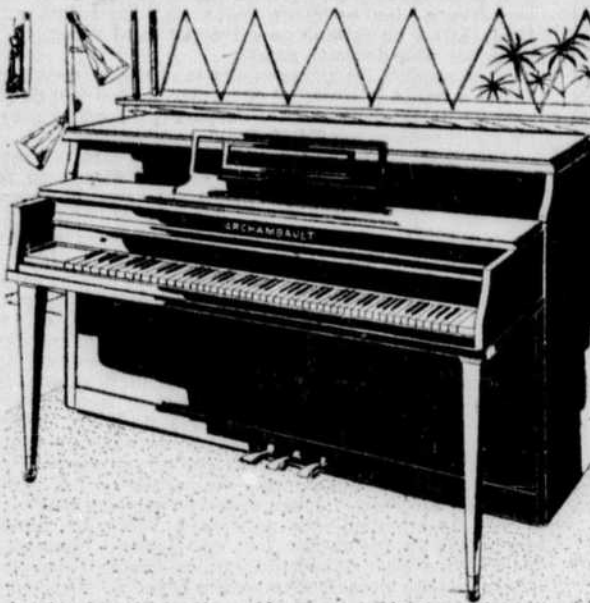
SUR
LE PIANO SIGNE

ARCHAMBAULT

QUI "CHANTE ET ENCHANTE"



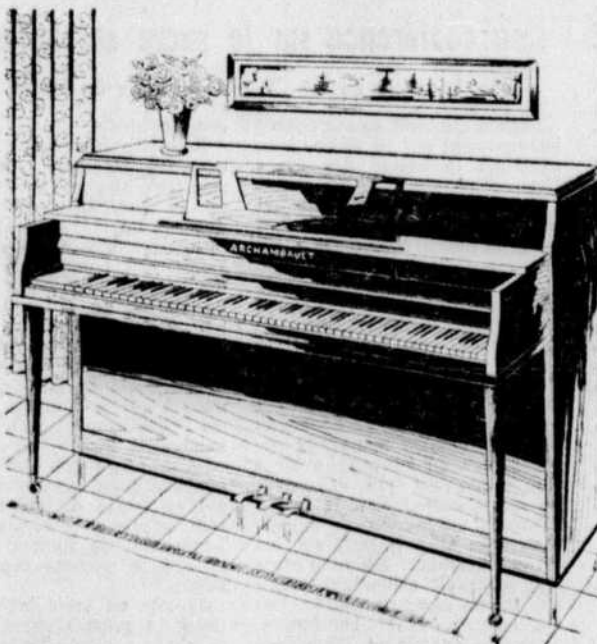
Les vacances... le temps par excellence pour se procurer et surtout à prix spécial, un piano pour l'étude des jeunes en septembre.



PIANO DROIT, modèle "1003/3", style Moderne, d'une extrême simplicité dans ses lignes d'une sobriété remarquable, dans son lutrin d'un souci fonctionnel et dans son couvercle coulissant. Fini ébène. GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier :
\$1109.50

SPECIAL :
\$875.00
(Banc compris)



PIANO DROIT, Modèle "1003/4", de style Scandinave, un chef-d'œuvre parmi les styles européens du siècle présent. La caisse est en contre-plaque de teck, avec pattes et lutrin en teck solide.

Prix régulier :
\$1174.50

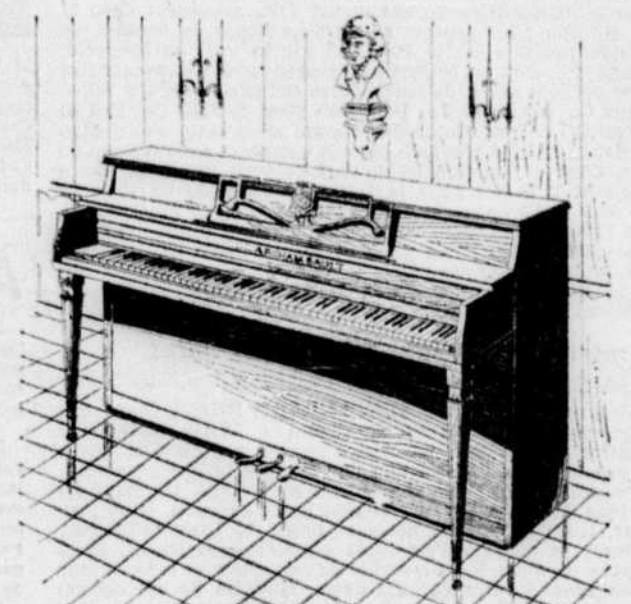
SPECIAL :
\$945.00
(Banc compris)



PIANO A QUEUE, Modèle "1003/F", de style Provençal Français, fini arbre de fruit. Sonorité superbe allée à un mécanisme impeccable. Dimensions : 5'1" x 4'6" x 4'1". GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier :
\$2829.50

SPECIAL :
\$2125.00
(Banc compris)



PIANO DROIT, Modèle "1003/7", de style Provençal Italien, classique dans toutes ses lignes, y compris les bras courbés fabriqués en harmonie avec les pattes coniques et le lutrin orné de revêtements ajourés. Fini arbre de fruit satiné à la main. GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier :
\$1109.50

SPECIAL :
\$875.00
(Banc compris)

TERMES FACILES

Livraison sur paiement de la taxe de vente — le solde payable en 12, 24 ou 36 versements mensuels.



Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed. Archambault

Établi en 1896

500 EST. STE-CATHERINE
COIN BERRI — TEL. 849-6201

Les perspectives des affaires au pays laissent entrevoir une tendance soutenue

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et New York étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

Les avisés économiques du président des E-U semblent optimistes sur l'état de l'économie en territoire américain. La production industrielle y aurait, même, établi un record le mois dernier et l'embauchage augmente. Comment expliquer alors la lourdeur de Wall Street, si ce n'est que la bourse escompte les développements économiques de 6 à 8 mois à l'avance et que, dans le temps, les conditions économiques pourraient bien n'être pas aussi bonnes que présentement. C'est, alors, que le marché pourrait bien commencer à escompter le prochain essor économique, d'où l'importance d'avoir en mains des fonds disponibles pour profiter des occasions.

Après avoir débuté à 880,96, l'indice des industriels de DJ toucha 885,91 durant la dernière séance, puis chuta à 880,43 soit seulement 0,05 point plus bas. Cette faible fluctuation de même que le virement modéré porteraient à croire que la liste mobilière américaine devrait être plus résistante, ainsi que la nôtre par sympathie.

M. Beryl E. Kent, gérant au Canada de la Bermuda News Bureau, recevra cette après-midi de 530 à 730 p.m. au Ritz Carlton Hotel. Les invités y rencontreront M. Ron Mahne, gérant à Hamilton, aux Bermudes.

Dominion Securities Corporation Limited vient de publier en français, sa revue semestrielle. On y traite "de la conjoncture incertaine", sujet de nature à intéresser bien des spéculateurs et des investisseurs.

La municipalité de Lac St-Charles, comté de Québec, a vendu, à J.E. Laflamme Ltée, au prix de 98,56, 574,000, de titres à 5 1/2% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5,7202%. L'emprunt comporte un solde de 548,000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 13 ans.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Armand DesRosiers Inc. verra à la promotion industrielle sur la Rive Sud

M. Joseph C. Pardo, président de Les Terres Diversifiées du St-Laurent (St. Lawrence Diversified Lands Ltd.), annonce la nomination de Armand DesRosiers Inc., courtiers en immeubles, de Montréal, comme agents exclusifs pour la promotion industrielle des terrains de la Compagnie dans la région de Varennes, Verchères et Contrecoeur sur la Rive-Sud. Armand DesRosiers Inc. invite le concours des courtiers industriels. Les Terres Diversifiées du St-Laurent Ltée possède dans la région environ 1.700 arpents de terrains situés en bordure de l'extension projetée sur la Rive-Sud par le Port de Montréal. La compagnie, dont les terrains sont inscrites en bourse, a attiré avec ses précédentes, de nombreuses industries lourdes telles que Steel Co. of Canada Co., Dominion Steel Co. Ltd., British American Oil Co., etc. Contrecoeur a été récemment choisi comme un des deux sites éventuels pour le complexe sidérurgique du Québec. C'est à Contrecoeur qu'actuellement Stelco et Dosco construisent 2 usines pour la fabrication d'acier en tiges et en gueses. A Varennes, la Compagnie française d'automobiles, Citroën Canada Ltée, vient d'acquiescer plus de 1 million et demi de pieds carrés de terrain pour sa future usine d'assemblage et de distribution. Armand DesRosiers Inc. continuera de suivre la politique de développement de la compagnie pour le meilleur intérêt de l'industrie.

Une mine de renseignements pour notre monde des affaires

L'édition 1965 du CANADIAN TRADE INDEX donne des renseignements détaillés se rapportant à 12.340 entreprises manufacturières. C'est là un chiffre record, a déclaré M. H. B. Style, président de l'Association des manufacturiers canadiens. Elle renferme 1.340 pages et son prix est de \$24. Un index alphabétique des entreprises, leurs adresses, leurs succursales, leurs usines, les noms et titres de leurs principaux directeurs, le nombre d'employés qu'elles embauchent, leurs principaux produits, leurs marques de commerce et indique leur représentation à l'étranger. En outre, chacune de ces compagnies y est classifiée par province et par municipalité et on y trouve les renseignements les plus récents concernant les compagnies-mères et les filiales de toutes ces firmes, tant au pays qu'à l'étranger. Le Brandy, les horloges grand-père, les lumières chirurgicales, les fûts de fusils, les chaises pliantes, les distributeurs de serviettes de papier, les tasses en plastique, les édulcorants sans calories et trois appareils électro-ménagers — couverts à dépecer, polissoirs de chaussures et broches à dents — sont quelques-uns des nouveaux produits maintenant fabriqués au Canada. Grâce à une liste minutieusement dressée de tous les produits, on peut trouver en un rien de temps le nom et l'adresse du fabricant d'un produit spécifique; une autre section du CANADIAN TRADE INDEX 1965 est consacrée aux producteurs, expéditeurs et exportateurs de produits agricoles; ce document comprend en plus une nomenclature des services gouvernementaux tout comme ceux du secteur privé qui sont susceptibles de renseigner et d'aider les exportateurs canadiens, etc.

Société d'administration et de Fiducie paie des taux intéressants pour des courts termes

Société d'Administration et de Fiducie, dont le siège social est dans notre ville, et qui possède des succursales à Québec, Chicoutimi, Trois-Rivières, Ottawa, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver, propose des taux d'intérêt à l'autre. Nous avons fait parvenir, en fin de semaine, les taux d'intérêt en vigueur sur ses dépôts garantis au 12 juillet 1965, soit: 3 à 29 jours, sur demande; 30 à 59 jours, 4 1/4%; 60 à 89 jours, 4 1/2%; 90 à 179 jours, 4 3/4%; 180 à 269 jours, 4 1/2%; 270 à 364 jours, 5%; 1 à 3 ans, 5 1/4%; 3 à 5 ans, 5 1/2%; 5 ans, 5 1/2%. Les taux sont sujets à changement sans avis. Ces taux sont sujets à des montants limités et le minimum est de \$1.000. Ces dépôts garantis sont entièrement garantis et, si on le désire, on peut capitaliser l'intérêt. Cette institution financière a sous son administration au-delà de \$382.000.000 de biens et son capital et ses réserves représentent \$4.250.000. Il importe que les notaires reconnaissent de plus en plus les avantages qu'il y a pour eux de recourir aux bons offices des institutions du genre précité, à l'instar de leurs concitoyens anglo-saxons qui ne cessent de reconnaître l'importance des services qu'ils peuvent leur rendre. Rien d'étonnant qu'il y ait plus de \$12.000.000.000 de biens du public, gérés par les trusts de nos jours. Selon la Statistique fédérale, leur actif global a monté de 21,5% durant le 1er trimestre de cette année, au regard de l'an dernier, à \$3.087.000.000. Les dépôts à terme, et à demande sont les principales sources de fonds et ils servent à accroître leurs prêts hypothécaires et leurs achats de finances à courts termes. Les premiers ont augmenté de 26,8% au cours du premier trimestre, à \$1.575.000.000, au regard du total durant la même période l'an dernier.

NOMINATION

T. PRINGLE & SON LIMITED



Albert L. Lefebvre

L'élection de M. Albert L. Lefebvre au conseil d'administration de T. Pringle & Son Limited, conseils en construction et en industrie, est annoncée par M. R.E.J. Layton, Président.

M. Lefebvre a occupé divers postes chez T. Pringle & Son Limited au cours des dernières années et il est présentement gérant de la division des projets spéciaux.

Dividendes

Alliance Credit Corp., 15 cents l'action de classe A, 30 juin, inscription 15 juin.
Ash Temple Ltd., 25 cents l'action ordinaire, \$1,50 l'action privilégiée à 6 pour cent et 16 1/4 cents l'action privilégiée de classe B à 12 pour cent, 1er juillet, inscription 16 juin.
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 55 cents, 2 août, inscription 30 juin.
Jamaica Public Services Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 2 juillet, inscription 9 juin.
Royal Trust Co. Co. Mtg. Corp., 50 cents l'action privilégiée à 5 pour cent, 2 juillet, inscription 11 juin.
Somerville Industries Ltd., 70 cents l'action privilégiée, 1er juillet, inscription 15 juin.

NOUVEAU GERANT



M. Guy Lachance, qui vient d'être nommé gérant de la succursale de la province de Québec, de The Economical Mutual Insurance Company. Cette succursale est située dans notre ville.

À noter...

Bowaters Canadian Corporation et Bathurst Paper Ltd. ont engagé une papeterie dans le nord de la C.-B. Son coût sera entre 60 et 75 millions.

Le plus grand nombre de voitures nord-américaines Ford vendues durant un second trimestre. S'établissant à 53,408 unités, les ventes des derniers trois mois ont dépassé de 13,8 pour cent le sommet antérieur de 46,914.

Le plus grand nombre de camions Ford vendus durant un mois de juin. Les ventes de camions ont dépassé de 4,1 pour cent le sommet de 3,273 établi en 1953, soit 1 à douze ans. Les ventes de camions du mois dernier, qui ont atteint 3,406 unités, ont également dépassé de 28,3 pour cent celles du même mois de 1964.

"Le fait que nous avons pu établir sept records de ventes durant un seul mois fait ressortir la vigueur du marché de l'automobile au Canada et la popularité croissante des produits de notre compagnie", a déclaré M. Lowe.

Lake Ontario Cement Ltd a vu ses ventes augmenter de 33 p.c. durant le premier semestre au regard de l'an dernier et ses profits de 130 p.c. au regard des totaux durant la même période en 1964.

Québec Chibougamau Goldfields Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a récemment ajouté les valeurs suivantes à son portefeuille de titres: 4.100 actions de Noranda Mines d'un coût de \$23.787, 3.000 actions d'Opemiska Copper d'un coût de \$27.195, 4.800 actions d'United Asbestos d'un coût de \$41.210.

Notre industrie de l'automobile traverse le calme saisonnier de l'été.
C'est le 20 juillet que la Cour entendrait les procédures, relatives à une demande de faillite contre Racan Photo Corp. Co. Ltd., de Toronto, par une filiale de Atlantic Acceptance Corp. Ltd.

Selon la Banque Canadienne Impériale de Commerce

La Lettre commerciale publiée, ce mois-ci, par la Banque Canadienne Impériale de Commerce annonce que les perspectives des affaires au Canada laissent entrevoir une tendance soutenue et qu'il y a lieu de croire que 1965 sera également une année fertile en progrès économiques.

Après avoir donné un compte rendu de la situation économique en 1964, la Lettre envisage les possibilités concernant cette année-ci et fournit, en supplément, d'intéressants tableaux de statistiques.

"De nombreux secteurs de l'activité économique ont atteint de nouveaux sommets et d'autres indices laissent à prévoir que nombre de grosses industries continueront à produire à un rythme vigoureux", dit la Lettre.

Si l'on comparait la situation actuelle à celle qui prévalait il y a un an, on constaterait que les perspectives à proche échéance présentent, telles qu'actuellement entrevues, moins d'incertitudes que celles se rapportant à la même période de l'an dernier. L'étude faite dans ladite Lettre mentionne toutefois que "dans l'éventualité où des événements défavorables surviendraient à l'étranger, le Canada en ressentirait les répercussions".

La Lettre examine, à tour de rôle, les perspectives des points de vue des affaires, du personnel, et gouvernemental, ainsi que des secteurs externes de l'économie nationale.

L'étude qui est faite, à l'égard de chaque année, par les soins du gouvernement fédéral sur les projets d'investissements, laissent prévoir que les investissements des établissements d'affaires en usines et outillage atteindront, cette année, un total de \$7,2 milliards, marquant ainsi une augmentation de 12 pour cent par rapport à 1964. Un accroissement considérable est prévu dans le secteur des industries de fabrication, où l'on s'attend à voir la production augmenter de presque 25 pour cent. Il y a lieu de citer aussi, menant le rythme, les producteurs d'automobiles, produits chimiques, pétroles et produits houillers, pulpe et papier. Quant aux industries qui offrent des services, de même que certains organismes d'utilité publique, ils procèdent, eux aussi, à l'augmentation de leurs capitaux. On estime, d'autre part, que les débours effectués dans le secteur de l'habitation atteindront plus de \$2,2 milliards, soit une augmentation de 10 pour cent.

Une telle expansion dans la construction entraîne de gros achats de matériaux et d'outillage, ainsi que l'embauchage d'un grand nombre d'ouvriers. De plus, le développement des moyens de production a pour effet de renforcer, dans le domaine industriel, la situation concurrentielle du Canada.

Abordant le secteur individuel, la Lettre commerciale fait observer que les dépenses à la consommation continuent à augmenter et suivent de très près les mêmes tendances qu'en 1964 avec, en tête de ligne, les ventes d'automobiles. L'ensemble des débours semble avoir augmenté dans les mêmes proportions que celles de l'an dernier. Le principal facteur déterminant l'attitude positive de l'acheteur est la hausse du revenu tiré du travail, hausse reflétant l'expansion de l'emploi et marquant, cette année, une augmentation de 4 pour cent par rapport à l'an dernier.

On prévoit que le secteur gouvernemental aura sur l'économie, cette année, un effet plus stimulant qu'en 1964. En effet, les débours du gouvernement, aux trois niveaux fédéral, provincial et municipal, qui seront affectés à d'importants projets, notamment aux routes, écoles et hôpitaux, marqueront une très forte augmentation.

Le volume des exportations canadiennes est toujours très puissant, mais l'atmosphère du commerce international est, en général, moins séduisante que celle de 1964. La valeur des marchandises exportées, qui a fait, en 1964, un bond de 16 pour cent, pour atteindre \$8,2 milliards, n'augmentera probablement pas d'une façon aussi spectaculaire cette année, dit la Lettre.

Toutefois, les articles qui constituent la base de nos exportations traditionnelles continuent à faire preuve de beaucoup d'activité, ce qui peut être en grande partie attribué à la bonne marche des affaires aux États-Unis, pays qui est, de loin, notre plus important client. Certains signes indiquent qu'une tendance vers l'expansion se maintiendra aux États-Unis au cours de 1965, mais à un rythme moindre que celui enregistré durant les premiers mois de cette année.

Cependant, les perspectives sont moins encourageantes en ce qui a trait à la situation outre-mer, où les taux de fluctuations en sont baissés dans nombre de pays qui sont de gros acheteurs de marchandises canadiennes.

On peut noter, en même temps, une forte augmentation de nos importations, stimulées par le haut niveau du revenu personnel et par le volume considérable des investissements de capitaux.

Le surplus des exportations canadiennes par rapport aux importations a atteint, l'an dernier, \$700 millions, soit \$200 millions de plus qu'en 1963. Mais si les importations augmentent, en 1965, plus rapidement que les exportations, ladite balance, jusqu'ici favorable, cessera de l'être, et la tendance encourageante des quelques dernières années ira dans un sens opposé, ce qui enflera le déficit du compte courant et marquera ainsi un contraste par rapport aux réductions que ce compte a enregistrées au cours des cinq dernières années.

Les perspectives d'un plus grand déficit dans le compte courant, fait observer la Lettre, doivent faire préconiser la nécessité de s'en tenir à une stricte surveillance du coût et des prix des marchandises, afin de permettre aux produits canadiens de soutenir la concurrence au sein du marché mondial. La compagnie des affaires à l'étranger devenant moins favorable, ou que la situation des finances internationales donnait lieu à plus d'incertitudes, les ventes à l'exportation des marchandises canadiennes seraient, par le fait même, affectées, ce qui aurait pour effet d'augmenter le déficit du compte courant dans notre balance des paiements. De tels événements, fait remarquer la Lettre, pourraient amener le Canada à prendre certaines mesures sur les plans monétaire et fiscal, mesures dont les effets restrictifs engendreraient un ralentissement du rythme dans le marché des affaires.

Le grand accroissement de la production au Canada a aidé le pays à se maintenir sur un pied de concurrence; mais si le Canada veut être à même de pourvoir à l'embauchage de la main-d'œuvre ouvrière qui va augmenter à un rythme plus rapide que partout ailleurs dans l'hémisphère occidental, il lui faudra tenir compte d'un fait capital: la nécessité de maintenir dans le pays durant les cinq prochaines années, un état d'accroissement économique continu et rapide.

Bien que de 2 pour cent inférieure à l'augmentation enregistrée l'an dernier, l'avance de cette année portera quand même la production économique de 1965 au total substantiel de 50 milliards de dollars courants.

Une conférence sur le sucre cet automne

Selon Merrill, Lynch, Pierce Fenner & Smith Inc.

Regain d'intérêt pour l'accord international sur le sucre, à la suite de la baisse des cours lorsque récemment les cours du sucre sur le marché mondial sont tombés au-dessous de 195 cent, un niveau historique a été dépassé. Peu avant son échéance, le contrat au comptant de sucre no 8 à New-York s'est traité, note le département de recherches sur les matières premières de Merrill Lynch, Pierce, Fenner et Smith Inc., jusqu'à 1,75 cent, soit le niveau le plus bas enregistré depuis 25 ans environ. De nombreux observateurs du marché avaient fait remarquer que l'excédent de sucre, estimé pour la saison 1964-65, à six millions de tonnes, aurait un effet négatif sur les cours mondiaux. Aucun d'entre eux n'avait cependant prévu une baisse aussi accentuée. Les spécialistes sont consternés, lorsqu'ils examinent l'évolution des prix du sucre au cours des deux dernières années et le besoin de remettre en ordre de marche.

L'accord international sur le sucre se fait de plus en plus pressant, à mesure que fléchissent les cours en dehors du fait qu'il reflète des considérations techniques relatives à l'importance des livraisons sur le contrat de sucre no 8. Juillet, le marché est également influencé négativement par des approvisionnements de première et de seconde main.

Un facteur dont il n'est point possible de déguiser l'importance est l'apparition inattendue de Cuba comme grand fournisseur de sucre, fait qui contribuera encore à l'accroissement des excédents.

Il est assez frappant que le besoin d'un nouvel accord international se fasse sentir juste au moment de la reprise en force de la production cubaine toutes les conditions semblent actuellement pour que Cuba reprenne

La Lufthansa accélère les réservations

NOUVEL ADMINISTRATEUR

A l'aide d'un ordinateur IBM

La ligne aérienne Lufthansa est la première ligne étrangère à établir en Amérique du Nord un système moderne de réservations électroniques. L'ordinateur IBM 1440, installé au quartier général de New York, permet à la société de

tenir un inventaire de réservations un an à l'avance. Il procure automatiquement et quotidiennement les données de vols qui sont transmises à 50 bureaux commerciaux répartis dans toute l'Amérique du Nord.

L'expansion économique aux E.-U. se poursuivra jusqu'en fin d'année

Grève probable de l'industrie de l'acier en septembre

En dépit des fluctuations nerveuses constatées récemment à Wall Street, l'expansion se poursuivra aux États-Unis jusqu'à la fin de l'année, prévoit le service économique de la société d'édition McGraw-Hill dans son étude bi-annuelle de conjoncture. Les auteurs fondent leur optimisme sur la confiance des hommes d'affaires et des consommateurs dans les perspectives économiques et sur les intentions d'achat dans les secteurs public et privé au cours du deuxième semestre. Les conclusions de cette étude pour les principales catégories d'activité sont les suivantes:

Production de métaux. La demande d'acier continue de s'accroître. Cependant, après le 1er septembre, date à laquelle une grève pourrait intervenir dans la sidérurgie, la production devrait diminuer soit du fait de la grève, soit en raison d'un accord. En tout état de cause, la production d'acier au cours du deuxième trimestre devrait atteindre 60 millions de tonnes, s'ajoutant à plus de 70 millions de tonnes produites au cours du premier semestre. La production américaine de métaux non ferreux, au cours des 6 premiers mois de l'année, a été supérieure de 5 p.c. à celle de la même période de l'année dernière. Des 4 principaux de ces métaux, seul le plomb a marqué un recul à savoir, de 8 p.c. — par rapport au premier semestre de 1964.

Par contre, la production d'aluminium a été en progrès de 7 p.c., la fonte et le raffinage de cuivre ont progressé de 2,5 p.c. et celles de zinc, de 2 p.c. La production du second semestre pourrait dépasser celle des 6 mois comparables de 1964, selon un écart supérieur à celui des 2 premiers semestres. Pour l'ensemble de l'année, la production de ces métaux devrait être supérieure de plus de 5 p.c. à celle de 1964.

Biens d'équipement. Les livraisons de machines-outils au cours du premier semestre ont porté sur environ 625 millions de dollars, soit environ 30 p.c. de plus que lors de la même période de 1964. Cependant, les commandes reçues par cette industrie sont actuellement inférieures à celles de l'année dernière. Les ordres passés au cours du premier semestre avaient été supérieurs d'environ 8 p.c. aux livraisons, si bien que les commandes en carnet sont actuellement plus importantes qu'au début de l'année. Les livraisons de machines-outils en 1965 devraient porter sur plus de 1,2 milliard de dollars, soit 25 p.c. environ de plus que le chiffre de 1964. Les commandes reçues par les constructeurs de machines de travaux publics ont été supérieures d'environ 15 p.c. au cours du premier semestre à celles de la même période de 1964. Leurs livraisons devaient être cette année supérieures d'au moins 12 p.c. à celles de l'année dernière en valeur et de près de 10 p.c. en volume.

La production de machines électriques, qui a marqué un progrès de 13 pour cent au cours du semestre dernier par rapport à celle de 1964, devrait enregistrer un gain de 12 pour cent pour l'ensemble de l'année. La production de matériaux de construction ne s'est accrue que de un p.c. d'une année à l'autre au cours du premier semestre, mais le progrès pour l'ensemble de l'année devrait être de 2 p.c.

Les distributeurs d'automobiles prévoient pour 1965 des ventes portant sur le chiffre record de 9 millions d'unités, ce qui implique un second semestre inférieur au premier, au cours duquel 4,8 millions de voitures avaient été vendues. La production d'appareils ménagers et de radio-télévision a progressé de 14 p.c. au cours du premier semestre et devrait s'accroître d'environ 10 p.c. en 1965 par rapport à 1964.

Une place de première importance et devienne une sorte de bouchier pour les autres pays producteurs de sucre.

Le retrait volontaire de sa production lorsque les cours étaient bas, avait permis précédemment à l'accord international sur le sucre de fonctionner. Mais le regain d'intérêt pour l'accord international sur le sucre à la suite de la baisse des cours lorsque récemment les cours du sucre sur le marché mondial sont tombés au-dessous de 195 cent un niveau historique a été dépassé.

Peu avant son échéance, le contrat au comptant de sucre no 8 à New-York s'est traité, note le département de recherches sur les matières premières de Merrill Lynch, Pierce, Fenner et Smith Inc. jusqu'à 1,75 cent soit le niveau le plus bas enregistré depuis 25 ans environ.

De nombreux observateurs du marché avaient fait remarquer que l'excédent de sucre, estimé pour la saison 1964-65 à six millions de tonnes, aurait un effet négatif sur les cours mondiaux.



PIERRE DESSAULLES, C.R.

Pierre Dessaulles, C.R., a été élu au Conseil d'Administration de Minéraux Industriels du Canada Limited, une filiale de Falconbridge Nickel Mines Limited, à l'assemblée annuelle tenue récemment.

M. Dessaulles est membre de l'étude légale McDonald & Dessaulles de Montréal et est Président pour la Province de Québec de la sous-section des Ressources Naturelles et Énergie du Barreau Canadien. Il est également administrateur de diverses compagnies minières et de distribution de gaz naturel, Minéraux Industriels du Canada Limited—Industrial Minerals of Canada Limited—fait d'importants travaux d'exploitation à St-Casimir, Québec, et à Nepean, Ontario, produisant la silice et la synte de néphéline pour les marchés domestiques et internationaux.

Rapports financiers

Sheep Creek Mines Ltd, Minéraux Industriels du Canada pour l'exercice terminé le 31 mai 1965, \$180,339, soit l'équivalent de 10 cents l'action au regard de \$223,630, ou 12 cents pour l'exercice précédent.

STERNBERG LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un dollar et trente-cinq cents (\$1,35) l'action sur les actions privilégiées rachetables 5 1/4% cumulatif, série "A", de la compagnie a été déclaré, payable le 16 août 1965, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 juillet 1965. D'ordre du Conseil d'Administration

Le secrétaire, JAMES N. DOYLE

A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

PRETS HYPOTHECAIRES

1ère et 2ième hypothèque (jusqu'à 15 ans)
Achat soldes prix de vente
Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal Québec
Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

industriels et commerciaux
intérimaires ou à moyen terme
de \$25,000 à \$1,000,000 et plus

Pour vous renseigner, communiquez avec:

Capital Funds (IAC) Limited

H. A. Arcache, 739-4701

1320, boul. Graham, Montréal

C. H. Gagnon, 529-8321

235, boul. Wilfrid-Hamel, Québec

DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL IAC

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.

2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

276 ouest, rue St-Jacques

Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

928 est, boul. St-Joseph

526-1661

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.

I. SERGE GÉRALD, C.A.

4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A., Lucien P. Bélair, C.A.

Lionel Knight, C.A.

Raymond Fortier, C.A.

Albert Garneau, C.A.

Robert Sylvain, C.A.

Dennis Bell, C.A.

Pierre Barry, C.A.

Adrien Côté, C.A.

Marthe Gauthier, C.A.

Pierre David, C.A.

Robert Gauthier, C.A.

Jean-Paul Barbeau, C.A.

Roland Truchon, C.A.

Roland Lévesque, C.A.

Jean-François, C.A.

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)

Clark pratiquement assuré du championnat mondial

ZANDVOORT. — Le grand vainqueur du 500 miles d'Indianapolis, Jim Clark, s'est pratiquement assuré du championnat mondial des conducteurs d'automobiles cette année, en décrochant une cinquième victoire d'importance. Son triomphe dans le grand prix d'Hollande hier était son troisième consécutif ce qui porte son total de points à 45, 19 de mieux que Graham Hill.

Près de 60.000 personnes, tout compris à la Player's 200, ont vu Clark franchir les 200 miles de l'épreuve en 2h, 3 minutes et 59 secondes pour une moyenne de 100,86 miles à l'heure. Au volant de sa Lotus verte, Clark a même établi un nouveau record pour un

tour à la piste de Zandvoort, soit 103,52 miles à l'heure. Jackie Stewart, conduisant une BRM, et Dan Gurney avec une BRM, ont terminé respectivement deuxième et troisième. Le vainqueur du grand prix de Monaco, Graham Hill, a piloté sa BRM au quatrième rang. Dennis Hulme de Nouvelle-Zélande a terminé cinquième et Richie Ginther de Californie avec une Honda s'est emparé de la sixième position.

Ginther a pris la tête au départ, suivi de Hill, mais Clark était devant dès le cinquième tour et conserva son avance jusqu'à la fin, prenant six secondes sur Stewart au milieu de l'épreuve et onze se-

condes sur le même Stewart après 60 des 80 tours du parcours. La piste de Zandvoort se déroule sur une distance de 2,6 miles.

Avec encore quatre grands prix à courir cette année, il est peu probable que Jim Clark soit surpassé dans la course au championnat mondial. Clark qui pourrait venir au Mont-Tremblant en septembre lors de la "Player's Quebec" si la nouvelle piste de 2,9 miles est prête, possède 45 points en comparaison de 26 pour Hill, 25 pour Stewart, John Surtees, vainqueur de la "Player's 200", cette saison et champion mondial de l'an dernier, vient en quatrième place avec 17 points.

Vainqueur de Chris Amon

Chris Amon de Nouvelle Zélande, vainqueur de la course Pepsi au Mont-Tremblant, a conduit sa Lola-Coworth à la victoire hier à Stuttgart, Allemagne. C'était le grand prix solitaire pour formule 2 sur une distance de 127,3 miles.

Amon a maintenu une moyenne de 105,6 miles à l'heure devant 145.000 personnes. Alan Rees d'Angleterre a tout juste devancé Gerhard Mitter d'Allemagne en deuxième place. Tous deux pilotes des Bradshams. Peter Revson de New York avec une Lotus a terminé en quatrième place. Trevor Taylor et Brian Hart, deux favoris, n'ont pu terminer l'épreuve à cause de troubles mécaniques.

Soumissions demandées

Pour l'achat de pupitres d'élevés, 300 pupitres combinés, caisse en métal, dessus en arborite, soit:

100 pupitres de 23" de haut
50 pupitres de 25" de haut
50 pupitres de 26" de haut
50 pupitres de 27" de haut
50 pupitres de 28" de haut

7 bureaux de professeur
50" x 30", fini merisier naturel
5 chaises pivotantes, avec bras, fini merisier naturel

30 tables pour la maternité, dessus arborite (imitation merisier), 1/2" d'épais
21" de haut
24" de long
18" de large

4 pates d'acier tubulaire
30 chaises superposables
12" de haut
siège 12" x 12", fini merisier naturel

Les soumissions scellées, devront être déposées au Secrétariat, 2825, rue D'Iberville, Duvernay, le 2 août 1965, avant 6 heures P.M., pour être ouvertes par Messieurs les commissaires, le même soir à l'assemblée régulière.

Soumissions demandées

Pour fournir l'huile, pendant 2 ans, aux écoles énumérées ci-dessous.

Huile légère: écoles Les Ecoles, St-Paul, St-Ernest, Des Ormeaux et Highcliff (environ 75.800 gallons annuellement).

Huile bunker No 4: écoles St-Victor, St-Charles et Gordon (environ 45.000 gallons annuellement).

Les soumissions cachetées devront être déposées au Secrétariat, 2825, rue D'Iberville, Duvernay, le 2 août 1965, avant 6 heures P.M., pour être ouvertes le même soir, par les Commissaires, à l'assemblée régulière.

Soumissions demandées

Pour le nettoyage des draperies aux écoles St-Paul, 2425, rue Honfleur, Duvernay, et St-Ernest, 1305, rue L'Assomption, Duvernay.

Tissu Rovana, environ 85 laizes doublées, environ 44 laizes non doublées.

Les soumissions scellées, devront être déposées au Secrétariat, 2825, rue D'Iberville, Duvernay, le 2 août 1965, avant 6 heures P.M., pour être ouvertes par Messieurs les commissaires, le même soir, à l'assemblée régulière.

HYDRO-QUÉBEC

Appel d'offres C-108 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le jeudi, le 5 août 1965

Outardes 4 BLINDAGE EN ACIER DES CONDUITES FORCÉES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document C-108 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 à 5 h. p.m. au Bureau des appels d'offres et contrats.

Bureau 809, HYDRO-QUÉBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de soixante-cinq mille dollars (\$65.000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 15 juillet 1965.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688333

CHARLES LECOURS, autrefois ingénieur stationnaire maintenant journaliste de Longueuil, district de Montréal, en sa qualité de tuteur à son enfant mineure Micheline Lecours du même lieu, demandeur es-qualité

vs EMMANUEL COLLARD, de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur EMMANUEL COLLARD de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire ANDRÉ NOEL

EMILE PELLETIER, C.R. Avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 901, Procureur du demandeur et demandeur es-qualité.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 688333

CHARLES LECOURS, autrefois ingénieur stationnaire maintenant journaliste de Longueuil, district de Montréal, en sa qualité de tuteur à son enfant mineure Micheline Lecours du même lieu, demandeur es-qualité

vs EMMANUEL COLLARD, de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur EMMANUEL COLLARD de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire ANDRÉ NOEL

EMILE PELLETIER, C.R. Avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 901, Procureur du demandeur es-qualité.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688982

KENNETH ODOLPHUS, Dessinateur, des Cité et District de Montréal, Demandeur,

vs WILLIAM GRIEDER, de la Cité de Fairlaw, Etat du New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, résidant à 64, Avenue Heights, et

ELLEN GRIEDER, de la Cité de Fairlaw, Etat du New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, résidant à 64, Avenue Heights, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné aux défendeurs WILLIAM GRIEDER et ELLEN GRIEDER de comparaître dans le mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire, RAYMOND PILON

BYERS, MCDUGALL, CASGRAIN & STEWART, Avocats, 507, Place d'Armes, Montréal, Procureurs du demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688339

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, Demanderesse

vs JEAN LABERGE, des cité et district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur JEAN LABERGE de comparaître dans le mois.

Montréal, 14ème jour de juillet 1965. MAURICE CARON

DEPUTÉ-PROTONOTAIRE LAPRADE, BORDUA & REINHARDT, Avocats, 511 Place d'Armes, Montréal, Procureurs de la demanderesse.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688443

CHASKEL GORODENSKY, marchand, des cité et district de Montréal, faisant affaire en société sous les noms et raison sociale de GORODENSKY REG'D. Demandeur

vs R. SIRICO & SONS INC., corps politique et incorporé dument incorporé suivant la loi, ayant son siège social et principale place d'affaires dans la cité de New York, Etat de New York, un des Etats d'Amérique, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur LEO D. DAVUT, Procureur du demandeur, 400 ouest, rue Ontario, Ch. 810, Montréal, Qué.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688384

CHARLES LECOURS, autrefois ingénieur stationnaire maintenant journaliste de Longueuil, district de Montréal, et personnellement et en sa qualité de tuteur à son enfant mineure Danielle Lecours, du même lieu, demandeur

vs EMMANUEL COLLARD, de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur EMMANUEL COLLARD de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire ANDRÉ NOEL

EMILE PELLETIER, C.R. Avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 901, Procureur du demandeur et demandeur es-qualité.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688333

CHARLES LECOURS, autrefois ingénieur stationnaire maintenant journaliste de Longueuil, district de Montréal, en sa qualité de tuteur à son enfant mineure Micheline Lecours, du même lieu, demandeur

vs EMMANUEL COLLARD, de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur EMMANUEL COLLARD de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire ANDRÉ NOEL

EMILE PELLETIER, C.R. Avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 901, Procureur du demandeur et demandeur es-qualité.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688333

MINISTÈRE DES TRANSPORTS OTTAWA - ONTARIO

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au secrétaire, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.) et portant la mention "Soumission pour enlèvement d'huile — n.v. CORPU ISLAND", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, le 19 juillet 1965, au bureau d'enlèvement d'huile, 350 à 450 tonnes de mazout de source C du n.v. CORPU ISLAND, à environ un demi-mille au sud-est de l'île des Mouettes, au sud d'Étang du Nord. On pourra examiner les formules de soumission et en obtenir des exemplaires au bureau du chef des Achats, Contrats et Magasins, bureau 605, immeuble Hunter, Ottawa, et des bureaux d'inspection de navires à vapeur, immeuble Ralston, boîte postale 1559, Halifax (N.E.), et 305 ouest, rue Dorchester, Montréal (P.Q.).

LE CHIEF DES ACHATS, CONTRATS ET MAGASINS, J.A.G. SAINT-LAURENT 13 juillet 1965

HYDRO-QUÉBEC Appel d'offres T-22 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le jeudi 12 août 1965

Centrale thermique de Tracy (Groupes 3 et 4) JEUX DE BARRES BLINDEES POUR LES CONDUCTEURS DES ALTERNATEURS ET L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE CONNEXE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document T-22 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 à 5 h. p.m. au Bureau des appels d'offres et contrats, Bureau 809, HYDRO-QUÉBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de huit mille dollars (\$8.000) sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 15 juillet 1965.

Raffinerie de sucre de Québec St-Hilaire Est, cié Rouville

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La raffinerie de sucre de Québec fait appel à des soumissions pour MODIFICATIONS AUX FONDATIONS DES RESERVOIRS A MELASSE de sa raffinerie située à St-Hilaire Est, comté de Rouville.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire, fait à l'ordre de la Raffinerie de Sucre de Québec et au montant de \$10.000,00.

On peut obtenir les documents de soumission au bureau des ingénieurs-conseils: LALONDE, VALOIS, LAMARRE, VALOIS ET ASSOCIES, 615, rue Belmont, Montréal, P.Q.

contre remise d'un chèque visé au montant de \$25,00 fait à l'ordre de la Raffinerie de Sucre de Québec; ce chèque sera remboursé si les plans et devis sont retournés en bon état avant le 2 septembre 1965.

Une copie des documents de soumission sera disponible pour consultation aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal, 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal.

Les soumissions seront acceptées jusqu'à 2 h. 30 p.m., heure avancée de l'est, le lundi 2 août 1965, au bureau-chef de la Raffinerie de Sucre de Québec à St-Hilaire Est, Qué. Elles seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit à 3 h. 00 p.m.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptées.

J.E. LEMIRE Gérant.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688384

CHARLES LECOURS, autrefois ingénieur stationnaire maintenant journaliste de Longueuil, district de Montréal, et personnellement et en sa qualité de tuteur à son enfant mineure Danielle Lecours, du même lieu, demandeur

vs EMMANUEL COLLARD, de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur EMMANUEL COLLARD de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire ANDRÉ NOEL

EMILE PELLETIER, C.R. Avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 901, Procureur du demandeur et demandeur es-qualité.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688333

CHARLES LECOURS, autrefois ingénieur stationnaire maintenant journaliste de Longueuil, district de Montréal, en sa qualité de tuteur à son enfant mineure Micheline Lecours, du même lieu, demandeur

vs EMMANUEL COLLARD, de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur EMMANUEL COLLARD de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire ANDRÉ NOEL

EMILE PELLETIER, C.R. Avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 901, Procureur du demandeur et demandeur es-qualité.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 688333

CHARLES LECOURS, autrefois ingénieur stationnaire maintenant journaliste de Longueuil, district de Montréal, en sa qualité de tuteur à son enfant mineure Micheline Lecours, du même lieu, demandeur

vs EMMANUEL COLLARD, de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défenseur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur EMMANUEL COLLARD de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de juillet 1965. Député-Protonotaire ANDRÉ NOEL

EMILE PELLETIER, C.R. Avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Chambre 901, Procureur du demandeur et demandeur es-qualité.

CANADA Province de Québec District de Montréal

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAINE

BOULEVARD MÉTROPOLITAINE

Homologation du septième rapport du Bureau des Expropriations de Montréal, relativement à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du Boulevard Métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, suivant les plans 730-7.1, 730-7.2 et 730-7.3, approuvés par l'honorable ministre de la Voirie - Cause 3592 C.S. - 75 B.E.M. - Expropriation.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le 18 juin 1965, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé, conformément à la loi, au Bureau de la Corporation de Montréal Métropolitain, son septième rapport, en date du 10 juin 1965, relativement à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'établissement du Boulevard Métropolitain, en dehors des limites de la Cité de Montréal, selon les plans suivants: 733-1.2, lesquels immeubles figurent sur le dit plan comme étant partie des lots ci-après mentionnés: 21-432, -533, -539, -540, -541, -543, -544, -545, -546, -547, -548, -549, -637, -638, -639, -640, -641, -642, -643, -644, -645, -647, -648, -649, -650, -651, -652, -653, -657, -658, -661, -739, -740, -741, -742, -743, -902, -903, -904, -905, -906, -907, -908, -909, -910, -911, -912, -913, -914, -915, -916, -917, -918, -919, -920, -921, -922, -923, -924, -925, -926, -927, -928, -929, -930, -931, -932, -933, -934, -935, -936, -937, -938, -939, -940, -941, -942, -943, -944, -945, -946, -947, -948, -949, -950, -951, -952, -953, -957, -958, -961, -962, -963, -964, -965, -966, -967, -968, -969, -970, -971, -972, -973, -974, -975, -976, -977, -978, -979, -980, -981, -982, -983, -984, -985, -986, -987, -988, -989, -990, -991, -992, -993, -994, -995, -996, -997, -998, -999, -1000, -1001, -1002, -1003, -1004, -1005, -1006, -1007, -1008, -1009, -1010, -1011, -1012, -1013, -1014, -1015, -1016, -1017, -1018, -1019, -1020, -1021, -1022, -1023, -1024, -1025, -1026, -1027, -1028, -1029, -1030, -1031, -1032, -1033, -1034, -1035, -1036, -1037, -1038, -1039, -1040, -1041, -1042, -1043, -1044, -1045, -1046, -1047, -1048, -1049, -1050, -1051, -1052, -1053, -1057, -1058, -1061, -1062, -1063, -1064, -1065, -1066, -1067, -1068, -1069, -1070, -1071, -1072, -1073, -1074, -1075, -1076, -1077, -1078, -1079, -1080, -1081, -1082, -1083, -1084, -1085, -1086, -1087, -1088, -1089, -1090, -1091, -1092, -1093, -1094, -1095, -1096, -1097, -1098, -1099, -1100, -1101, -1102, -1103, -1104, -1105, -1106, -1107, -1108, -1109, -1110, -1111, -1112, -1113, -1114, -1115, -1116, -1117, -1118, -1119, -1120, -1121, -1122, -1123, -1124, -1125, -1126, -1127, -1128, -1129, -1130, -1131, -1132, -1133, -1134, -1135, -1136, -1137, -1138, -1139, -1140, -1141, -1142, -1143, -1144, -1145, -1146, -1147, -1148, -1149, -1150, -1151, -1152, -1153, -1157, -1158, -1161, -1162, -1163, -1164, -1165, -1166, -1167, -1168, -1169, -1170, -1171, -1172, -1173, -1174, -1175, -1176, -1177, -1178, -1179, -1180, -1181, -1182, -1183, -1184, -1185, -1186, -1187, -1188, -1189, -1190, -1191, -1192, -1193, -1194, -1195, -1196, -1197, -1198, -1199, -1200, -1201, -1202, -1203, -1204, -1205, -1206, -1207, -1208, -1209, -1210, -1211, -1212, -1213, -1214, -1215, -1216, -1217, -1218, -1219, -1220, -1221, -1222, -1223, -1224, -1225, -1226, -1227, -1228, -1229, -1230, -1231, -1232, -1233, -1234, -1235, -1236, -1237, -1238, -1239, -1240, -1241, -1242, -1243, -1244, -1245, -1246, -1247, -1248, -1249, -1250, -1251, -1252, -1253, -1257, -1258, -1261, -1262, -1263, -1264, -1265, -1266, -1267, -1268, -1269, -1270, -1271, -1272, -1273, -1274, -1275, -1276, -1277, -1278, -1279, -1280, -1281, -1282, -1283, -1284, -1285, -1286, -1287, -1288, -1289, -1290, -1291, -1292, -1293, -1294, -1295, -1296, -1297, -1298, -1299, -1300, -1301, -1302, -1303, -1304, -1305, -1306, -1307, -1308, -1309, -1310, -1311,

Importantes assises du PC de Roumanie

BUCAREST AFP — Durant cette semaine, Bucarest va devenir le point de mire du monde communiste.

Le quatrième congrès du parti communiste roumain, qui s'ouvrira lundi, est en effet attendu avec un particulier intérêt, en raison des orientations qui vont y être publiquement définies.

Un fait tout d'abord convient d'être noté : la participation à un niveau particulièrement élevé, des dirigeants des principaux pays communistes.

L'arrivée samedi matin de M. Leonide Brejnev, le premier secrétaire du P.C. de l'URSS, M. Nikolaï Causescu, son homologue roumain, et M. Ion Maurer, président du conseil des ministres, étaient présents pour l'accueillir.

Egalement très remarquées parmi les soixante arrivées, samedi et dimanche qui se succéderont à l'aéroport international de Baneasa, seront celles du secrétaire général du parti communiste chinois, M. Lin Biao, et de M. Walter Ulbricht, premier secrétaire du PC de la RDA.

Ce matin, lorsque M. Causescu déclarera ouvert le quatrième congrès, il est certain que tous les regards se porteront sur les deux représentants des partis russe et chinois qui, pour la première fois depuis longtemps, séjourneront ensemble dans une instance communiste internationale. Il est vraisemblable que du côté roumain, rien ne sera négligé pour mettre à profit la présence simulta-

née à Bucarest de deux personnalités importantes des partis antagonistes, pour tenter de rapprocher les points de vue.

Mais le quatrième congrès présentera pas moins d'intérêt sur le plan plus particulièrement roumain.

Au terme d'une période de cinq ans durant laquelle la Roumanie a tout à la fois renforcé considérablement son potentiel économique et industriel, affirmé son indépendance nationale à l'égard de Moscou, et pris ses distances à l'égard du Comecon au profit des échanges commerciaux avec l'ouest, un bilan va être dressé.

Il constatera que "le développement actuel du pays lui permet d'aborder la deuxième phase tendant à la construction de la société communiste".

"Ainsi, la Roumanie, après l'URSS en 1936, et la Tchécoslovaquie en 1960, passera après le congrès, de l'état de république populaire qu'elle est encore, à celui de république socialiste, et le parti ouvrier sous les auspices duquel s'ouvre lundi l'actuel congrès, s'intitulera désormais le parti communiste roumain.

Mais ce que, avant tout, les observateurs occidentaux attendent de ce quatrième congrès, c'est de constater si le successeur de M. Gheorghe Dej entend conserver au PC roumain "l'indépendance nationale dans l'unité du communisme international qui était la pierre de touche de l'ancienne direction.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Ben Bella en bonne santé

ROME — L'état de santé et les conditions de détention de Ben Bella seraient bons. C'est ce que ressort d'une réponse donnée par M. Taieb Boulharouf, ambassadeur d'Algérie en Italie, à une lettre que des sénateurs communistes et socialistes lui ont adressée. "J'ai l'honneur de vous informer, écrit l'ambassadeur, que mon gouvernement m'a autorisé à vous donner toutes les assurances concernant la santé de l'ex-président Ben Bella et les conditions dans lesquelles il est détenu".

L'ONU au Vietnam?

WASHINGTON — Le sénateur Wayne Morse (démocrate de l'Oregon) a révélé samedi au cours d'une interview radio-diffusée à Washington qu'il avait préparé, à la demande du président Johnson, un plan pour demander aux Nations unies d'intervenir au Vietnam Sud.

M. Morse a aussitôt ajouté que ni M. Johnson, ni le secrétaire d'Etat Dean Rusk avec qui il avait longuement discuté de ce plan, ne lui avaient dit si le gouvernement américain avait l'intention de demander aux Nations unies d'intervenir.

Le plan du sénateur Morse serait de transformer le conflit du Vietnam en une opération des Nations unies, comme ce fut le cas en Corée, avec les Etats-Unis fournissant la plus grosse partie des hommes et du matériel.

Mort du pasteur Guillon

GENEVE — L'un des principaux animateurs du mouvement des unions chrétiennes de jeunes gens, le pasteur français Charles Guillon est mort à Genève, à l'âge de 82 ans.

De 1927 à 1956, le pasteur Guillon fut membre du Conseil mondial des unions chrétiennes, qu'il représenta auprès du Conseil oecuménique des églises.

Incidents israélo-syriens

DAMAS — Les forces syriennes ont ouvert le feu dimanche contre deux tracts israéliens qui avaient pénétré en zone démilitarisée et l'un des véhicules a été endommagé, a déclaré à la radio de Damas un porte-parole militaire.

Dans sa déclaration radio-diffusée, le porte-parole précise qu'il n'y a eu aucune perte du côté syrien.

Direction collégiale pour le FLN

ALGER — Le F.L.N. va désormais avoir une direction collégiale comme tous les autres organismes de la nation depuis le coup d'Etat du 19 juin. Telle est la première conclusion qui se dégage du communiqué publié dimanche à Alger, annonçant la constitution du secrétariat exécutif chargé d'assurer le fonctionnement du parti unique algérien, et composé de cinq membres.

On estime à Alger que ce secrétariat exécutif pourrait être appelé à remplacer l'ancien bureau politique qui avait été élu par le comité central, organe suprême du parti, et qui était chargé d'exécuter les décisions de ce comité central (80 membres) et de diriger le F.L.N. dans l'intervalle des sessions du comité.

Le Conseil de sécurité examinera de nouveau la situation à Saint-Domingue

Le Conseil de sécurité se réunira demain sur convocation de son président qui se trouve être ce mois-ci, le représentant soviétique, M. Platon D. Morozov. Le Conseil, comme il y a un mois aura à connaître de l'affaire dominicaine. Cette réunion est provoquée par une plainte du "gouvernement constitutionnel" de colonel Caamaño qui accuse la force internationale — émanation de l'OEA de faire cause commune avec les imberbes.

Comme aucune des deux factions qui, depuis avril dernier, se font face à Saint-Domingue, n'est reconnue par l'ONU, il

appartenait au président en exercice du Conseil de sécurité de prendre une décision concernant cette requête. La réunion du Conseil résultera donc d'une initiative soviétique. Les membres du Conseil auront d'ailleurs à prendre connaissance d'un rapport du secrétaire-général U Thant qui estime que des dangers politiques pourraient découler de la situation actuelle.

Entre temps, le Dr Hector Garcia Godoy, candidat présenté à la présidence du gouvernement dominicain provisoire, a demandé un congé de neuf mois à la société anonyme des tabacs dont il est vice-président administratif.

L'invasion de la Baie des Cochons: Kennedy a succombé aux pressions des militaires

NEW YORK — Le président John Kennedy avait toujours été très sceptique quant à l'opportunité de l'invasion de la Baie des Cochons, écrit l'historien américain Arthur Schlesinger dans son livre "Les mille jours", dont l'hebdomadaire "Life" publie un autre chapitre cette semaine. M. Schlesinger était le conseiller personnel du président Kennedy avant et après qu'il fut entre à la Maison Blanche. Son livre est une histoire intime de l'administration Kennedy.

M. Kennedy eut connaissance du projet d'invasion de Cuba préparé par le service d'espionnage américain (Central Intelligence Agency) deux jours après qu'il fut élu, raconte M. Schlesinger. L'autorisation de la C.I.A. à poursuivre les préparatifs, sans que cela vould dire qu'il autorisait l'opération.

Quelques jours avant cette malencontreuse invasion M. Kennedy essayait d'y penser le moins possible car il était de moins en moins persuadé du succès d'une opération de ce genre, comprenant les problèmes qu'elle risquait de déclencher, dit M. Schlesinger.

Cependant l'autorisation initiale de procéder donnée au C.I.A. avait mis en marche un mécanisme diplomatique et militaire que le président Kennedy ne pouvait pas contrôler. En outre le secret qui entourait cette opération empêcha certains experts de donner à M. Kennedy les conseils qui auraient pu l'éclairer explique M. Schlesinger.

En outre, révèle l'historien

américain, on ne montra jamais à M. Kennedy un mémorandum rédigé par M. Chester Bowles, qui était alors sous-secrétaire d'Etat, et qui s'opposait à cette opération.

Le président fut donc obligé de s'appuyer sur les conseils d'hommes, des militaires et des gens du service d'espionnage, qui étaient déjà engagés dans l'affaire et qui étaient unanimement d'avis de conseiller un débarquement dans la baie des Cochons. "Rien n'avait été plus décourageant", écrit M. Schlesinger, que de voir une bande de fonctionnaires se préparer à sacrifier la confiance du monde dans la personne du nouveau président des Etats-Unis pour satisfaire leurs propres intérêts et leurs buts personnels.

Finalement inquiet devant la perspective du découragement et de la colère des Cubains réfugiés à travers les Amériques si l'opération était annulée, Kennedy donna son accord à condition qu'aucune force américaine n'y prit part.

L'échec de l'invasion causa un choc profond au président, dit M. Schlesinger. Il ne cessait d'être hanté par la vision d'hommes désespérés abattus comme des chiens ou emmenés dans les gères castristes.

La seule fois que Jackie l'avait vu pleurer, c'était dans l'hôpital quand il perdait espoir de voir son dos jamais aller mieux; les larmes emplissaient ses yeux et coulaient sur son visage. Maintenant, dans sa chambre à coucher, la tête dans les mains, il se sent presque à sangloter" écrit M. Schlesinger.

Nouveau satellite soviétique

MOSCOU — L'URSS a procédé hier, à l'aide d'une fusée cosmique à plusieurs étages, au lancement d'une station automatique "Zonde 3", annonce l'agence Tass.

"Le dernier étage de la fusée porteuse a placé d'abord sur un orbite intermédiaire un satellite lourd, qui, à son tour, a lancé une fusée cosmique qui a imprimé à la station automatique "Zonde 3" la vitesse nécessaire pour qu'elle puisse se placer sur une orbite héliocentrique, ajoute le communiqué de l'agence Tass. "Le but de l'envoi de "Zonde 3" est la mise au point de systèmes d'une station spatiale devant fonctionner dans les conditions réelles d'un vol cosmique prolongé et effectuer des recherches scientifiques dans l'espace interplanétaire", indique le communiqué de Tass.

Le contrôle du vol de la station automatique, le calcul des paramètres de sa trajectoire et la réception des données envoyées par la station sont effectués par des stations au sol prévues spécialement à cet effet.

Les liaisons radio qui ont déjà eu lieu avec "Zonde 3" ont montré que tous les appareils de bord fonctionnent normalement. La trajectoire de "Zonde 3", selon les données préliminaires, correspond à celle prévue par les calculs.

Le Canada proteste

KARACHI Pakistan — Le Canada et l'Allemagne de l'Ouest ont protesté contre une décision de la Banque Mondiale d'ajourner une conférence dont l'objectif était de discuter de l'assistance au Pakistan, décision prise à la demande des Etats-Unis.

L'Agence de presse pakistanaise n'a pas donné la source de son information mais elle affirme que l'on est sous l'impression à Karachi que le Canada et l'Allemagne de l'Ouest étaient disposés à signer des accords bilatéraux avec le Pakistan, indépendamment du consortium des neuf nations si les Etats-Unis essayaient de faire entrer au projet d'assistance.

Le consortium était supposé se réunir le 27 juillet mais le Président Johnson a demandé un sursis, pour la raison que le Congrès ne siège pas présentement et ne pouvait autoriser de prêt. La réunion de juillet devait avancer au Pakistan un prêt de \$500,000,000.

Grèce: la confusion persiste

ATHENES — Trois jours après la chute du gouvernement Papandreu, la situation politique grecque est plus "fluide" et plus obscure que jamais. Il est évident que le "sursaut populaire" qui aurait pu se produire après le départ du chef du centre ne s'est pas produit et que les réunions organisées par ses partisans n'ont réuni, à Salonique notamment, ville très favorable à M. Papandreu, qu'un nombre assez faible d'assistants.

Plus de 20,000 personnes ont toutefois manifesté hier soir à Héraklion (en Crète), aux cris de "vive Papandreu", à bas le palais, référendum, nous ne sommes pas Saint-Domingue ni le Vietnam, à bas les traités à la démocratie".

C'est de loin la réunion la plus importante qui se soit tenue en province depuis la chute de M. Papandreu.

Plusieurs députés de l'Union du centre qui participait à ce meeting ont invité le peuple à la lutte pour la défense de

la démocratie et le retour de M. Papandreu au pouvoir.

Mais il est non moins certain aussi que le gouvernement de M. Novas n'a guère acquis l'appui populaire et que les déflections qu'il escomptait dans les rangs des députés du centre ont été jusqu'à présent, assez rares pour qu'on puisse se demander s'il parviendra à franchir le cap du vote de confiance.

Visiblement, le gouvernement Novas n'a pas le vent en poupe, ni l'opinion publique,

ni les députés du centre ne lui font confiance. La droite seule est disposée à lui accorder un vote de tolérance.

Un gouvernement présenté par une autre personnalité que M. Novas aurait-il plus de chance? Dans certains milieux modérés du centre on commence à y penser. Il faudrait pour cela que Papandreu accepte de se retirer, tout au moins pendant quelque temps, en laissant la place à une personnalité susceptible de ramener le calme et de refaire l'unité du parti du centre.

Premier bilan du Mariner

PARIS — Mars a une très faible atmosphère moins de 40 de la pression atmosphérique terrestre. Mars possède comme la Terre une ionosphère, cette couche ionisée qui réfléchit les ondes radio, Mars n'a pas de champ magnétique la Terre en a un, c'est pourquoi la planète rouge n'est pas entourée contrairement à la Terre, de ceintures de radiations et le rayonnement à sa surface est pour cette raison beaucoup plus intense. Mars possède un relief qui semble assez prononcé.

Telles sont les premières conclusions que l'on peut tirer du dépouillement partiel des informations fournies par Mariner IV. Certaines d'entre elles devront sans doute être rectifiées. Il est remarquable, toutefois, que la plupart d'entre elles ne contredisent pas fondamentalement ce que les astronomes, en observant Mars avec leurs télescopes, avaient calculé ou prévu.

Par contre, les trois premières photos de Mariner IV ne donnent aucune précision sur les fameux "canaux" que l'on voit dans les télescopes, mais il n'y a là rien de définitif, les astronomes étant convaincus, depuis un certain temps, que ces canaux sont plutôt des suites de dépressions ou de taches sombres, que l'on distingue très bien sur les clichés de Mariner IV, que des lignes géométriques très précises.

Mariner IV n'a pas apporté de réponse à cette question que tout le monde se pose: la vie existe-t-elle sur Mars? Mais telle n'était pas sa mission. Ce sera le rôle de sondes spatiales comme "Voyager" qui vers 1971, en se posant sur le sol martien, seront munies d'appareils scientifiques qui analyseront chimiquement la composition de la couche superficielle du sol de la planète Rouge.

Mariner IV, en passant au large de Mars, avait deux grandes missions à remplir.

Prendre 21 clichés couvrant une zone de 6,400 km de long sur 200 km de large, et s'étendant du nord-ouest au sud-est de la planète.

"Occulter", c'est-à-dire sonder l'atmosphère de Mars.

La mission photographique: les trois premiers clichés de Mariner IV.

"Nous savions déjà qu'un relief assez important existait sur Mars", a déclaré, dimanche après-midi au correspondant de l'AFP, M. Audouin Dollfus, l'un des plus éminents spécialistes des planètes Mars et Venus, examinant les trois premiers clichés pris par Mariner IV.

Sur les photos no 2 et no 3, on aperçoit quelques dépressions l'une en forme de haricot dans la partie occidentale de l'Amazonis, des formes qui pourraient être des ondulations, peut-être des collines. Il est bien difficile encore de se prononcer sur leur nature, estime M. Dollfus. Ce que l'on peut dire, précise-t-il, c'est que l'on pouvait prévoir des cratères sur Mars, mais de contours moins nets que sur la lune, à cause de l'érosion éolienne. Existe-t-il des dunes sur Mars? La force du vent y est suffisante pour en modeler. Y a-t-il des reliefs volcaniques sur la planète Rouge? Il n'est nullement impossible que Mars soit affecté par des phénomènes internes.

"Les trois premières photos de Mariner IV ont été prises alors que l'éclairement du sol, par les rayons solaires, était proche de la verticale. De ce fait, ces photos ne sont pas les meilleures pour l'étude du relief, car il y manque le contraste des ombres et des lumières qui apparaît sur les photos prises avec une lumière oblique".

II — L'étude de l'atmosphère de Mars:

Les mesures transmises par Mariner IV concernant l'atmosphère de Mars indiquent que cette dernière serait encore plus ténue que prévu par les observations au sol. Mariner IV lui donne une valeur de 0 à 20 millibars, soit 20 millièmes de la pression atmosphérique terrestre à l'altitude zéro. M. Audouin Dollfus, qui fut le premier au monde à la mesurer, estime que ce chiffre "est bien bas". Il y a 12 ans, il avait trouvé 80 millibars, mais des mesures récentes lui permettent d'avancer le chiffre de 40 millibars. De toute façon, la pression atmosphérique sur Mars serait au moins 40 fois plus faible que sur la terre, mais les chiffres de Mariner semblent "trop faibles". M. Audouin Dollfus s'explique: "On observe sur Mars des vents et des vents de sable. Or ce sable retombe lentement. Il faut que la densité de l'air soit suffisante pour que la poussière soit soulevée et qu'elle reste ensuite assez longtemps en l'air. Avec seulement 10 à 20 millibars, il faudrait envisager des vents soufflant à des centaines de kilomètres à l'heure.

Ce n'est que dans plusieurs mois, lorsque tous les renseignements scientifiques fournis par Mariner IV seront dépouillés, qu'il sera possible de préciser ces données. M. Audouin Dollfus estime enfin que les photos de l'hémisphère sud de Mars, où l'atmosphère était moins pure que dans l'hémisphère nord pendant le passage de Mariner IV — les observations de la planète à partir des observatoires de Meudon et du Pic du Midi l'ont montré — permettront de distinguer, sans doute, la structure des brumes atmosphériques de la planète, structure sur laquelle on ne sait rien actuellement.

✓ **EN** **E**
SEMASTRIELLE
D'AMEUBLEMENT

**GRAND SPECIAL
DE TAPIS
BROADLOOM**

Prix courant 12.45

BAS PRIX D'UN

9.95

Posage et feutre inclus
dans le prix

Ne dédaignez pas cette occasion inespérée de recouvrir votre sol de neuf au moyen de ce tapis 100% nylon de Du Pont. En largeur de 12 pi., il vous est présenté dans une gamme de neuf couleurs. Il est composé d'un filet de filaments de nylon, lui conférant une grande résistance.

Composez 842-6171

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 131

**SERVICE D'ACHAT
A DOMICILE**

Dupuis vous invite à vous prévaloir des services gratuits de son bureau spécial. Un représentant ira sur place prendre les mesures et soumettre les échantillons. La livraison se fera rapidement.

Composez 842-6171 - poste 261

DUPUIS Tapis Barrymore
100% nylon Du Pont 501

